Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

3 784065 201707 >

3 JUILLET 2026 - N°4268 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

CIVRAY

Au chevet du cœur des femmes

Avec près de 85 % de femmes au sein de ses équipes, la Clinique l'Orégon - Inicea de Civray a souhaité s'engager dans l'organisation d'une journée dédiée à la prévention des maladies cardiovasculaires chez les femmes. Le bilan est très satisfaisant.

P. 8

VIENNE

Le réseau 2G va bientôt disparaître

P. 10

MONTMORILLON

Trois départs au sein de la gendarmerie

P. 7

POLITIQUE

Sénatoriales : Hager Jacquemin candidate

P. 5

Unis pour lutter contre les feux de forêt et de récoltes



Face aux feux de forêt et de végétation, la Vienne s'appuie sur une mobilisation collective de l'État, des collectivités, des sapeurs-pompiers, du monde agricole, des forestiers et des gestionnaires de voiries. P. 2

CELLES-SUR-BELLE

Un festival annoncé coloré et festif

Le Festival du Souffle, fondé par le Quatuor Ellipsos, met à l'honneur les instruments à vent dans le cadre exceptionnel de l'Abbaye royale de Celles-sur-Belle.

P. 11



MONDION

« Il faut produire plus et mieux »

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, s'est rendue dans la Vienne pour une visite centrée sur la souveraineté alimentaire. Elle a également échangé avec les différents syndicats.

P. 6



Sécurité Face au risque feux de forêt et de végétation, la Vienne s'appuie sur une mobilisation collective de l'État, des collectivités, du Service départemental d'incendie et de secours, du monde agricole, des forestiers et des gestionnaires de voiries.

Tous unis pour lutter contre les feux estivaux

VIVRE DANS LA VIENNE



Présentation du dispositif estival 2026 pour lutter contre les feux de végétation et de forêt. *Olivier JAUNAY*

C'est à 8 heures du matin, « *à la fraîche* », de l'aveu même du préfet de la Vienne, Charles Giusti, que le rendez-vous était donné, à la maison forestière de Montamisé. Une expression qui prenait tout son sens en ce mardi 23 juin où pas moins de 42 degrés étaient annoncés dans l'après-midi dans la Vienne. Et alors que le premier incendie d'ampleur de cette année 2026 s'était déclenché la veille à Lathus-Saint-Rémy, dans le sud-est de la Vienne, avec une centaine d'hectares de végétation brûlés, une quarantaine de véhicules et plus de 130 sapeurs-pompiers mobilisés.

À l'ordre du jour, dans ce contexte, encore renforcé cette année, de l'augmentation du risque de feux de végétation et de forêts, l'État et l'ensemble des acteurs mobilisés dans la prévention et la lutte contre les incendies ont présenté le dispositif opérationnel déployé dans la Vienne pour la saison estivale.

Cette séquence fut l'occasion de présenter les moyens humains, matériels et organisationnels mobilisés pour prévenir, détecter et combattre efficacement les incendies.

Moyens mobilisés

Charles Giusti et le contrôleur général Marc Horeau, directeur départemental du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Vienne, en présence de tous les acteurs mobilisés, ont mis en lumière la coordination entre l'ensemble des partenaires engagés dans la chaîne d'intervention : services de l'État, sapeurs-pompiers de la Vienne (SDIS86), Office national des forêts (ONF), Office français de la biodiversité (OFB), agriculteurs, forces de sécurité intérieure, collectivités territoriales et acteurs concourant à la protection des espaces naturels.

À l'issue des prises de parole, une démonstration opérationnelle a permis notamment de découvrir les capacités de l'équipe drone et du véhicule poste de commandement, avec retransmission en direct des images aériennes. La technologie s'affine au fil des années, tout comme les prévisions météorologiques, de plus en plus pointues, notamment en ce qui concerne la météo des forêts, indicateur régional d'information du public.

Marc Hoarau a notamment parlé des trois facteurs convergents concourant à l'augmentation des risques, « *dite la règle des trois trente. Une température supérieure à 30 degrés, un taux d'humidité inférieur à 30 % et un vent qui souffle à plus de 30 km/h. En 2025, dans la Vienne, 626 hectares ont été parcourus par le feu dont 384 hectares de cultures, 200 hectares de friches et landes et 46 hectares de forêts. Au total, 482 interventions ont été réalisées par le Sdis. Nous disposons de 26 camions-citernes feux de forêt répartis sur l'ensemble du territoire départemental. Près de 90 % des feux sont d'origine humaine, volontaire ou accidentelle. Si vous voyez un départ d'incendie, il faut immédiatement contacter le 18, ou le 112.* »

Le préfet a rappelé « *qu'il y a une dizaine d'années encore, on pouvait penser que c'était surtout un sujet qui concernait le sud de la France, mais pratiquement tout le territoire national est désormais concerné. Les grands incendies survenus en Gironde et dans les Landes à l'été 2022 ont marqué un tournant. Ils ont conduit à une prise de conscience collective et à un renforcement sans précédent des dispositifs de prévention et de lutte contre les incendies.* »

Ainsi à la suite de la loi du 10 juillet 2023 relative à la prévention et à la lutte contre l'intensification du risque incendie, la Vienne a engagé une refonte complète de ses outils de planification. Le nouveau Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie 2026-2035 fixe la feuille de route du département pour les dix prochaines années.

Charles Giusti a informé que : « *On recense seulement 18 % de superficie boisée dans la Vienne, ce qui est moins que la moyenne nationale qui est de 31 %, mais près des deux tiers du département sont en surface agricole. Dans le département, la majorité des feux d'espaces naturels concerne des cultures agricoles, notamment pendant les moissons. Ces incendies peuvent ensuite se propager aux espaces forestiers voisins.* »

La responsabilité est donc partagée. Les maires sont au cœur du dispositif en assurant le contrôle de la bonne réalisation des obligations légales de débroussaillement avec l'appui technique de l'ONF. Le monde forestier participe à la cartographie des massifs, à leur accessibilité et à la sensibilisation du public. Le monde agricole est pleinement mobilisé pour limiter les risques liés aux travaux agricoles et aux moissons. Quant aux gestionnaires de voiries, ils contribuent également à la prévention grâce au fauchage des accotements et à l'entretien des dépendances routières.

L'obligation légale de débroussaillement

Les obligations légales de débroussaillement s'appliquent dans la zone constituée des massifs forestiers classés à risque et d'une bande de 200 mètres autour de ces derniers. Le débroussaillement est à la charge du propriétaire des constructions et installations de toutes natures. Si les travaux de débroussaillement s'étendent chez votre voisin, et s'il n'est pas tenu lui-même par cette obligation, vous devez débroussailler chez lui en obtenant son autorisation préalable. Le modèle de courrier à effectuer est disponible sur le site de la préfecture. En cas de refus, l'obligation et la responsabilité sont mises à sa charge. En cas de non-réponse ou de refus, signalez-le à votre mairie.

Il faut savoir que 80 % des feux de forêt éclosent à moins de 50 mètres des habitations. Les conséquences peuvent être lourdes si vous ne débroussaillez pas : mise en danger des personnes et perte de biens, amende administrative de 50 euros par m² non débroussaillé, poursuites pénales, des répercussions sur le régime d'assurance.

Les renseignements sont à prendre auprès de votre mairie ou sur le site www.vienne.gouv.fr

Rappelons enfin que le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année dans la Vienne, sauf exceptions strictement encadrées.

Olivier JAUNAY



Le préfet de la Vienne, Charles Giusti, à gauche, prenant connaissance des dernières innovations technologiques. *Olivier JAUNAY*



En 2025, 1,5 million d'euros a été mobilisé par l'État au bénéfice du Sdis de la Vienne. *Olivier JAUNAY*

Vienne

Une pléiade de stars sur scène au Fil du Son



Claudio Capéo sera l'une des têtes d'affiche du festival Au Fil du Son, à Civray. *Ph Yann Orhan*



Des milliers de festivaliers sont attendus à Civray. *Ph Pauline Fournat*

Selon les organisateurs du festival Au Fil du Son, qui se tiendra du jeudi 23 au samedi 25 juillet à Civray, dans le Sud Vienne, si cet événement se veut à taille humaine, il affiche également de fortes ambitions.

Les bénévoles de l'association La Ch'mise verte, organisatrice du festival Au Fil du Son, à Civray, en Sud Vienne, l'annoncent sans ambages : « *Au Fil du Son s'impose une nouvelle fois comme l'un des plus grands rendez-vous musicaux de l'été dans le Poitou. Un festival à taille humaine, mais à l'ambition XXL, où se mêlent têtes d'affiche incontournables et talents émergents dans une atmosphère festive et conviviale* ». Comme le veut la tradition, l'ouverture des festivités, jeudi 23 juillet, se voudra un peu décalée, avec les artistes d'Au Fil du Son Déraille. « *Pensée comme une soirée à part dans la programmation, cette déclinaison festive et volontairement décalée du festival mêle énergie populaire, second degré et liberté presque totale. Déguisement fortement recommandé !* » On retrouvera notamment sur scène Larusso, le Collectif Métissé, O-Zone, Sébastien Patoche, Bernard Minet… ça promet ! Les deux jours suivants, « *le vendredi et le samedi, les deux scènes d'Au Fil du Son joueront la carte de la diversité et de l'intensité. Les amateurs de chanson vibrante et populaire pourront compter sur l'énergie fédératrice de Claudio Capéo, tandis que Feu ! Chatterton viendra poser sa poésie rock élégante et incandescente. Le hip-hop sensible et engagé de Youssoupha croisera la plume lumineuse de Gaël Faye, pour des moments suspendus entre groove et profondeur* » est-il annoncé. La nouvelle génération ne sera pas en reste : 47TER, LiaB, Malaka, Mimaa, Perceval, Sam Sauvage (révélation masculine aux Victoires de la Musique) et Zélie « *viendront insuffler fraîcheur et audace à cette édition 2026, entre pop moderne, rap aiguisé et découvertes à suivre de très près. Et parce que la fête ne se limite pas à la grande scène, le Off du festival animera le vendredi et le samedi, ouverts à toutes et tous : concerts, animations et moments de partage viendront prolonger l'expérience au-delà des concerts* ». Jeudi et vendredi, ouverture des portes à 18 h, le samedi, ouverture des portes à 17 h. Le festival Au Fil du Son est organisé en plein cœur du centre-ville de Civray au bord de la Charente.

Olivier JAUNAY

Charente

La Fête médiévale de La Roche à Foucauld



Dans le parc du château de La Rochefoucauld, la fête médiévale remonte le temps. *Ph Les Rupificaldiens*

Les 18 et 19 juillet, la Fête médiévale de La Rochefoucauld célèbre sa 15e édition avec un programme enrichi, de nouvelles compagnies et près de 200 bénévoles mobilisés dans le parc du château.

Pendant deux jours, La Rochefoucauld-en-Angoumois abandonnera le XXIe siècle pour retrouver l'atmosphère du Moyen Âge. Les 18 et 19 juillet, l'association Les Rupificaldiens organise la 15e édition de sa Fête médiévale, devenue au fil des années l'un des rendez-vous estivaux majeurs de Charente.
Après avoir accueilli 13.000 visiteurs en 2025, les organisateurs entendent poursuivre sur cette dynamique avec une programmation encore plus riche. « *Vous retrouverez en plus des incontournables, la présence de nouvelles compagnies de spectacle, de nombreuses animations et un grand marché médiéval de plus de 60 artisans et exposants* », annonce Christophe Richard, président des Rupificaldiens.
L'organisation mobilise près de 200 bénévoles, plus de 100 artistes et intervenants ainsi que de nombreuses associations locales. Un an de préparation et plus de deux mois d'installation sont nécessaires pour faire naître ce village médiéval éphémère au pied du château.
Le week-end débutera dès le samedi matin par la traditionnelle parade du Seigneur de La Roche et de sa cour dans les rues de la ville. Costumes d'époque, cavaliers, jongleurs et musiciens rejoindront ensuite le parc du château, où les visiteurs découvriront un vaste campement médiéval, un marché d'artisans, des démonstrations de métiers anciens et des animations en continu jusqu'en soirée.
Les familles retrouveront les classiques qui font le succès de la manifestation : jeux médiévaux, tir à l'arc, initiation à l'escrime, combats de chevaliers, machines de siège, fauconnerie, ateliers de poterie, de calligraphie, de sculpture sur pierre, de tissage ou encore de fabrication de vitraux. Les enfants pourront également tenter de devenir chevaliers lors de la cérémonie d'adoubement.
Cette édition sera marquée par l'arrivée de plusieurs nouvelles compagnies, parmi lesquelles Les Zoolians, avec leur théâtre fantastique et leur spectacle pyrotechnique Arcanes, Les Aboyeurs, L'Arbre de Sovenance, Caminaïre, Soñj ou encore Les Loups de Lemnia. Les traditionnels tournois équestres, les spectacles de feu et les déambulations musicales rythmeront les deux journées, tandis que le grand repas médiéval autour du cochon à la broche sera proposé sur réservation.
Les visiteurs pourront également profiter d'un pass couplé permettant de visiter le château de La Rochefoucauld à tarif préférentiel durant tout le week-end. Une manière de prolonger l'immersion historique dans un cadre patrimonial exceptionnel, qui fait depuis quinze ans le succès de cette fête médiévale.

Laetitia THOMAS

Dampierre-sur-Boutonne (17)

Deux jours au rythme des cultures amérindiennes



Au programme du festival, un concert du groupe équatorien Raza Inka. © *Valéry Sauvage – Pow Wow*



Une dizaine de représentants issus de sept nations autochtones différentes sont attendus. © *Valéry Sauvage – Pow Wow*

Les 18 et 19 juillet, le parc du château de Dampierre-sur-Boutonne accueillera la 5e édition du Pow Wow, un événement unique en France consacré aux cultures autochtones d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud.

Au cœur de la campagne charentaise, les battements des tambours amérindiens résonneront une nouvelle fois entre les murs Renaissance du château de Dampierre-sur-Boutonne. Depuis sa création en 2022, le Pow Wow s'est imposé comme un rendez-vous culturel singulier, mêlant découverte, transmission et rencontres autour des peuples autochtones du continent américain. Pour cette cinquième édition, l'association Culture and Spirit annonce la venue d'une dizaine de représentants issus de sept nations autochtones différentes. La plupart d'entre eux viendront du Canada, des États-Unis et de l'Équateur afin de présenter au public leurs danses traditionnelles, leurs chants, leur artisanat et leur vision du monde. Au programme figurent les grandes entrées cérémonielles, moments emblématiques des pow wow durant lesquels les participants font leur entrée au son des tambours et des chants traditionnels. Plusieurs démonstrations de danses sacrées et intertribales rythmeront le week-end. Le public pourra également assister aux prestations du groupe canadien RedTail Spirit Singers, spécialisé dans les chants de tambours traditionnels, ainsi qu'au concert du groupe équatorien Raza Inka, dont les sonorités andines contemporaines mêlent héritage ancestral et influences actuelles. Au-delà du spectacle, les organisateurs souhaitent avant tout favoriser les échanges. Tout au long du week-end, visiteurs et représentants autochtones pourront dialoguer autour de l'histoire des Premières Nations, de leur rapport à la nature, de leurs traditions et des enjeux auxquels elles sont aujourd'hui confrontées pour préserver leurs cultures et leurs territoires. Un marché artisanal permettra également de découvrir bijoux, objets décoratifs, instruments de musique, vêtements traditionnels et créations inspirées des cultures amérindiennes. Un espace librairie proposera plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire et aux peuples autochtones. Côté restauration, une offre inspirée de la cuisine tex-mex complétera l'événement. Cette année, une exposition photographique ainsi qu'un atelier créatif enrichiront également la programmation.
Si les pow wow sont traditionnellement des rassemblements communautaires autochtones destinés à célébrer la culture, les liens sociaux et la transmission des savoirs, celui de Dampierre-sur-Boutonne s'inscrit dans une démarche de découverte interculturelle ouverte à tous. Un pont entre deux mondes qui, le temps d'un week-end, transforme la petite commune des Vals de Saintonge en terre de rencontre entre la France et les peuples autochtones des Amériques.

Pratique : samedi 18 juillet, ouverture des portes à 18h30 ; dimanche 19 juillet, ouverture des portes à 14h. Tarifs sur place : 15 €, 6€ (11-17 ans), gratuit -10 ans.



Les tournois de chevalerie. *Ph Association Les Rupificaldiens*

Engagement citoyen La promotion actuelle du Conseil régional des jeunes de Nouvelle-Aquitaine se réunit pour la dernière fois de leur mandat à Bordeaux vendredi 3 et samedi 4 juillet. Deux jeunes de la Vienne se confient sur ce que cette démarche leur a apporté.

« Les jeunes ont besoin d'être entendus, d'être rassurés »



Louis, élève du Lycée pilote innovant international de Jaunay-Marigny, s'exprime sur sa démarche. *Olivier JAUNAY*

VIVRE DANS LA VIENNE

C'est déjà la dernière ligne droite de leur mandat au sein du Conseil régional des jeunes (CRJ) de Nouvelle-Aquitaine. Les 3 et 4 juillet à Bordeaux, les 108 membres du CRJ, promotion Joséphine-Baker, assisteront à la dernière séance plénière de l'instance.

« *Ils tireront le bilan des actions réalisées au cours des deux dernières années, au terme d'un véritable parcours d'engagement citoyen encouragé et accompagné par la Région, qui souhaite donner toute sa place à la jeunesse* » souligne l'entité régionale. « *Cela leur aura permis de développer leurs capacités d'expression, de participation et de co-construction des politiques publiques, en étant pleinement acteurs et force de proposition, notamment sur les enjeux d'égalité et de lutte contre les discriminations, au cœur des priorités régionales.* »

Sensibilisation

Au cours du mois de mai, chaque groupe de duos départementaux s'est rendu sur un festival pour l'aboutissement du projet transversal consacré à l'égalité et à la lutte contre les discriminations. Ce projet illustre les préoccupations actuelles des jeunes et leur volonté de porter des messages de sensibilisation auprès de leurs pairs et du grand public.

« *À travers ce thème, les membres du CRJ ont mené trois objectifs* », indique la Région Nouvelle-Aquitaine. « *Sensibiliser les jeunes aux discriminations et aux enjeux d'égalité, mieux faire connaître les handicaps visibles et invisibles, valoriser l'engagement citoyen des jeunes dans l'espace public.* »

Stéphanie Anfray, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine déléguée à la Promotion sociale dans l'éducation, informait par ailleurs à la fin du printemps que « *la promotion Joséphine Baker du Conseil régional des jeunes de Nouvelle-Aquitaine mène une enquête sur les pratiques de la jeunesse en matière de santé mentale. Cette enquête doit permettre d'identifier les outils et dispositifs connus, de faire émerger les besoins en termes de sensibilisation, d'information et d'accompagnement. Les résultats de l'enquête seront présentés le vendredi 3 juillet lors de la séance plénière de clôture du CRJ à Bordeaux. Ils permettront d'établir un état des lieux et de formuler des préconisations en matière d'information et de sensibilisation sur le sujet de la santé mentale des jeunes.* »

L'enquête s'adressait à tous les jeunes âgés de 15 à 29 ans résidant en Nouvelle-Aquitaine.

Parmi les membres de cette promotion du CRJ, rencontré le jeudi 21 mai au Nouveau Festival à Cenon, Louis, élève de 17 ans, inscrit au Lycée pilote innovant international de Jaunay-Marigny dans la Vienne, expliquait « *être là pour représenter les jeunes et apporter une écoute. Les jeunes aujourd'hui ont besoin d'être entendus, d'être rassurés. Le questionnaire distribué doit nous permettre d'identifier si les jeunes, au sujet de la santé mentale, ont des soins adaptés, s'ils ont besoin de consulter un psychologue, ou un psychiatre, et le cas échéant, quels sont les délais ?* » Louis souhaite s'orienter à terme vers une carrière d'ingénieur, et pourquoi pas la poursuite ultérieure d'un engagement public, les thématiques sociétales lui tenant à cœur.

Marie Danibert, également membre de la Vienne du CRJ, explique elle aussi ce qui l'a motivée à faire partie de cette promotion. « *J'ai intégré le CRJ en novembre 2024. Alors volontaire en Service civique, m'engager au sein de la Région signifiait découvrir une nouvelle échelle du territoire et donner une suite logique à mon précédent engagement au sein du CMJ de ma commune en Seine-et-Marne. J'ai intégré les groupes de travail alimentation durable et communication et multiplié les interventions durant ces deux années. Je fus jury de concours, déléguée de Nouvelle-Aquitaine lors d'une rencontre entre les CRJ de France (métropolitaine et outre-mer) et organisatrice du village associatif pour les journées annuelles de l'Alimentation durable dans les lycées. Par toutes ces expériences, je me suis ainsi découvert une petite passion pour l'administratif, la rédaction de compte rendu et tout ce qui touche de près ou de loin à la planification de projet. Mon aisance à l'oral et ma confiance en moi se sont nettement améliorées et bien que mon engagement n'ait pas été aussi rempli que je le souhaitais, il est tout de même riche d'expériences et de rencontres des plus variées.* »

De quoi, on l'espère, motiver la future promotion à s'investir à son tour.

Olivier JAUNAY

Vie des aînés

On a fêté les voisins

JAUNAY-MARIGNY

À la salle Millésime de Jaunay-Marigny, à l'initiative de Lory, la responsable des activités de l'espace géré par l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), ouvert en fin d'année 2024 sous l'impulsion de la municipalité, on a fêté, et ce pour la première fois « *les voisins* ». Une vingtaine de personnes se sont retrouvées, mercredi 10 juin, chacune ayant apporté un morceau de repas (entrée et dessert), la viande, cuite par un traiteur sur une plancha était offerte par les ADMR. Après l'apéro, sangria maison, dégustée dehors près du cuisinier en tenue de circonstance, on s'installa confortablement autour de la table et les conversations s'enchaînèrent rapidement : beaucoup avaient apprécié l'exposition de photos et travaux manuels proposée durant une semaine à la Maison des Arts du centre bourg de Jaunay-Marigny. Puis ce fut le souvenir du précédent repas pris ensemble au restaurant à Chasseneuil, tout en se réjouissant de la prochaine invitation, début juillet, pour la guinguette de Dissay, dans ce cadre si agréable au bord du Clain. On évoqua aussi, le contenu de la *Gazette des habitants de l'Espace*, mensuel ou bi-mensuel rédigé par ceux et celles qui ont envie de s'exprimer. Ces quelques feuilles constituent un lien sympathique, comme l'est la fête annuelle du voisinage pour les participants toujours heureux d'être présents malgré leur âge.



Un repas très convivial. *Marie-Jo BONNET (clp)*

Marie-Jo BONNET (clp)



Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES
Téléport 1 - Bât Arobase 2, avenue du Futuroscope, 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction86@courrier-francais.fr - 05 49 55 07 42
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Olivier Jaunay.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.
CPPAP : 1127 C 92914 - **ISSN :** 2101-9908 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Politique C'est par un communiqué au nom du Rassemblement national de la Vienne qu'Hager Jacquemin, candidate lors des dernières élections municipales à Châtellerault et lors des élections législatives de 2024, annonce se présenter aux élections sénatoriales du mois de septembre 2026.

Hager Jacquemin candidate aux sénatoriales

VIVRE DANS LA VIENNE

Hager Jacquemin, attachée parlementaire, conseillère municipale et communautaire à Châtellerault, seconde ville de la Vienne, comptant un peu plus de 30.000 habitants, annonce par voie de communiqué sa candidature aux prochaines élections sénatoriales. Elles auront lieu le 27 septembre 2026.

Voici retranscrit le texte justifiant son engagement.

« Être maire aujourd'hui est devenu plus difficile que jamais. Les budgets se resserrent, les normes s'accumulent, les services publics s'éloignent progressivement de nos territoires et les élus locaux doivent faire toujours plus avec toujours moins.

Dévouement

Pourtant, partout dans la Vienne, des femmes et des hommes continuent de s'engager avec dévouement au service de leur commune et de leurs habitants. Conseillère municipale à Châtellerault, conseillère communautaire à Grand Châtellerault et attachée parlementaire depuis 2022, j'ai acquis une connaissance concrète des réalités auxquelles sont confrontés les élus locaux. Mon expérience parlementaire m'a également permis de suivre au plus près le travail législatif et le fonctionnement de nos institutions, un atout essentiel pour porter efficacement la voix de notre département au Sénat.

Celles et ceux qui me connaissent savent que je n'ai jamais hésité à m'investir pleinement pour les causes que je défends. C'est dans cet état d'esprit que j'ai décidé de présenter ma candidature aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026 dans la Vienne.

La connaissance du terrain que j'ai acquise au contact des élus et des habitants de notre département, associée à cette expérience parlementaire, constitue aujourd'hui le socle de ma candidature aux élections sénatoriales.

Je souhaite porter au Sénat la voix de nos communes, redonner aux maires les moyens d'agir au service de leurs administrés, défendre le maintien des services publics de proximité, lutter contre les déserts médicaux qui fragilisent nos territoires, préserver nos écoles, garantir la sécurité dans l'ensemble de nos communes et défendre nos agriculteurs, acteurs essentiels de la vitalité de notre ruralité. Je ne serai pas la sénatrice des salons parisiens. Je serai votre avocate permanente. Dans les semaines et les mois à venir, je poursuivrai mes rencontres avec les maires, les conseillers municipaux et l'ensemble des grands électeurs afin d'échanger sur leurs attentes, leurs préoccupations et leur vision de l'avenir de notre département. ».



Hager Jacquemin, candidate aux élections sénatoriales dans la Vienne pour le Rassemblement national. *Olivier JAUNAY (archives)*

Hager Jacquemin communiquera prochainement sur qui sera son suppléant.

« Les communes de la Vienne pourront toujours compter sur mon engagement, ma disponibilité et ma détermination pour défendre leurs intérêts ». À ce jour, les autres candidatures connues sont celles de Sylvie Aubert, maire de Fontaine-le-Comte, aux côtés de Benjamin Bellicault, adjoint à Lhommaizé, pour la gauche républicaine, et de Marie-Jeanne Bellamy et Bruno Belin, investis par les Républicains, actuels sénateurs de la Vienne et candidats à leur succession.

Olivier JAUNAY



Économie Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, s'est rendue jeudi 18 juin 2026 dans la Vienne pour une visite centrée sur la souveraineté alimentaire.

Annie Genevard : « Il est possible de produire plus, mieux et sainement en France »

MONDION

Jeudi 18 juin, Annie Genevard, la ministre l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, a débuté sa journée dans la Vienne par la visite d'un nouveau poulailler innovant à Mondion, « *illustrant les avancées en matière de bien-être animal et de modernisation des outils de production* » présentait la préfecture de la Vienne. « *Ce projet s'inscrit dans la dynamique des Conférences de la souveraineté alimentaire, notamment dans la filière œuf qui connaît une forte pénurie.* »

Elle a poursuivi son déplacement au lycée professionnel agricole de Thuré, où elle a échangé avec les élèves et la direction sur les enjeux de formation et d'attractivité des métiers agricoles, essentiels pour assurer la pérennité des exploitations et des filières.

À Mondion, à l'extrémité nord de la Vienne, à quelques dizaines de mètres de l'Indre-et-Loire voisin, la ministre a donc échangé avec un agriculteur local, Jérôme Bourdeau, qui a souhaité diversifier ses activités avec la construction d'un bâtiment de poules pondeuses, fonctionnel depuis cinq mois. On y recense 30.000 poules, soit, pour cet adhérent de la coopérative agricole Terrena, un investissement de 1,5 million d'euros. « *Je n'ai aucun regret* », a-t-il expliqué d'emblée à Annie Genevard, « *le but c'était d'arrêter mon emploi à côté, de me consacrer exclusivement à l'exploitation. Je ne vois pas aujourd'hui comment on peut faire sans l'élevage, on a une filière qui est rémunératrice. C'est vrai qu'il y a des choses qui ne vont pas bien mais quand ça marche il faut le dire. C'est aussi un message envoyé aux jeunes, qui peut les motiver. La poule pondeuse m'apporte aujourd'hui mon revenu.* »

Selon la ministre, entourée de nombreux élus, et, entre autres, par le président du Département Alain Pichon et le préfet Charles Giusti, « *la filière des œufs est l'une de celles où l'on est pratiquement autosuffisant. Il faut travailler sur l'acceptabilité sociale des poulaillers, sur leurs emplacements. J'invite à considérer qu'il n'y a aucune odeur en dehors des bâtiments.* ». Interrogé par le député Nicolas Turquois s'il avait rencontré une opposition locale à son projet, l'agriculteur a répondu que non. Pour Annie Genevard, il s'agit là « *d'une installation raisonnable, bien dimensionnée, mais je crois que le bon ratio pour une exploitation c'est quelle est la taille qui permette de faire vivre une personne, un éleveur ? Pour donner quelques éléments de comparaison, la moyenne de poules par exploitation est de 400.000 en Roumanie et 1 million en Ukraine !* »



L'éleveur Jérôme Bourdeau présente à la ministre de l'Agriculture Annie Genevard le dispositif de sélection des œufs. *Olivier JAUNAY*

« Redevenir souverains »

Et de marteler ce message : « *Il nous faut redevenir souverains, réduire nos dépendances. L'avenir de l'agriculture, c'est de pouvoir vivre de son activité, de pouvoir produire, tout en tenant compte des considérations liées à l'eau, à l'environnement, l'empreinte environnementale que l'on laisse, mais il faut que nous puissions produire davantage, faute de quoi nous sommes condamnés à manger du poulet ukrainien, des œufs polonais, des fruits et légumes espagnols, du bœuf néo-zélandais, néerlandais, etc., et ça, ce n'est pas possible. Cette exploitation que nous visitons aujourd'hui montre qu'il y a des jeunes qui croient en l'avenir de l'agriculture et de l'élevage, dans cette zone intermédiaire dédiée à la pratique des grandes cultures, il y a un choix qui a été fait de polyculture élevage et je pense que c'est un système très vertueux, qui existait autrefois, qui a un peu disparu dans certaines régions.* »

Sur ses réseaux sociaux, après la visite, la ministre a signifié que « *ce nouveau poulailler de 30.000 poules pondeuses en plein air montre qu'il est possible de produire plus, mieux, et sainement en France. C'est exactement ce que permettra la loi d'urgence agricole en cours d'examen en facilitant l'installation de ce type d'élevage de taille raisonnable. Mais produire exige aussi de l'eau. Ici, un projet de stockage est bloqué depuis près de 10 ans par des recours à répétition. La loi mettra fin à ces blocages qui pénalisent nos agriculteurs et freinent notre souveraineté alimentaire.* »

Avant de quitter l'exploitation, Annie Genevard a pris du temps pour écouter et échanger avec les représentants de quatre syndicats agricoles qui ont pu s'exprimer tout à tour face à la ministre. Mais c'est Philippe Tabarin, président de la chambre d'agriculture de la Vienne qui s'était exprimé en premier. « *On peut parler de déprise sur le territoire de la Vienne, qui comprenait auparavant davantage d'élevage. En fonction des politiques qui ont été menées, il s'est vu transformer en territoire majoritairement céréalier où les difficultés économiques s'accroissent. L'ensemble des charges a connu l'inflation mais pas nos productions. Si on prend l'exemple du prix de blé, il devrait être à minimum 350 euros la tonne, aujourd'hui il est à moins de 180 euros. On est aussi confronté à une évolution climatique très difficile. Aujourd'hui on est déjà à la deuxième canicule, alors qu'on est que mi-juin, et on ne sait pas jusqu'à quand elle va durer. L'élément essentiel qui nous manque aujourd'hui dans cette loi d'urgence agricole en discussions, c'est la construction d'un revenu pour les agriculteurs. Il faut fermer le marché, retrouver le modèle qu'on avait en 1992 et construire une véritable Europe.* »

Il a aussi évoqué les réserves de substitution, sujet sensible en Poitou. « *Ça fait des décennies qu'on se bat dans la Vienne pour construire des réserves d'eau. L'eau, qui nous fait déjà défaut actuellement. Au mois de février il y avait des inondations, tout était inondé, énormément de cultures ont souffert, les pâtures ont souffert et on se retrouve aujourd'hui dans une situation où cette eau on l'a laissé partir et on ne l'a plus à disposition. Nos plantes, à l'image du tournesol ou du maïs, sans eau, ne sont pas adaptées à ce changement climatique.* »

François Turpeau, président de la Coordination rurale de la Vienne, céréalier, producteur de légumes de plein champ, d'échalions, et de vignes en IGP Val de Loire, a signifié à la ministre que « *même sur une exploitation diversifiée comme moi je connais, la situation économique est très difficile actuellement, actuellement on vend tous pratiquement à perte sur beaucoup de filières alors que la loi française l'interdit normalement. J'ai beaucoup d'agriculteurs qui m'appellent et qui me disent qu'ils ne savent pas comment ils vont boucler leur année 2026. Les trésoreries ont fondu comme neige au soleil, sont en capitaux propres négatifs et n'ont plus la capacité d'aller voir leur banque pour emprunter. Moi ma femme travaille à côté, heureusement, sinon je ne pourrais pas donner à manger ni habiller mes enfants, et je pense que beaucoup d'agriculteurs sont dans ce cas, sans compter les drames familiaux qui peuvent arriver.* ».

Aurélie Fleury, présidente de la FNSEA 86, a appuyé son homologue, assurant que « *pour se dégager un revenu, on ne sait plus comment faire* », puis prévenant la ministre « *qu'il fallait des actions rapides sinon nous aurons de plus en plus de drames* ».

Martin Souriau, membre de la Confédération paysanne de la Vienne, s'est ensuite exprimé. « *Moi je suis content qu'un projet comme ça se monte dans notre secteur, mais je ne comprends pas pourquoi la question du revenu est complètement mise de côté dans cette loi d'urgence, et le peu de choses qu'il y avait comme le tunnel de prix est en train d'être retoqué. On nous parle de souveraineté alimentaire et plutôt que d'installer des gens et d'améliorer le revenu des paysans, on préfère aller vers du productivisme, faciliter l'apparition de plus grosses structures qui seront intransmissibles. Pour moi tout ça ne répond pas à un projet politique de transition agricole. Si on va toujours plus loin vers l'industrialisation, on ne pourra pas faire face au changement climatique. Si on veut que nos paysans aient un revenu, il faut imposer des prix minimums d'entrée, et pour le moment il n'y a rien de fait à ce niveau-là. Le principal objectif devrait être une souveraineté alimentaire vertueuse, avec des produits de qualité accessibles à toutes et tous. Et on en est loin aujourd'hui.* »

Enfin, Benjamin Aucher, coprésident des Jeunes agriculteurs de la Vienne, a pris la parole sur les plans et contrats d'avenir et sur la nécessité de renouveler les générations et de dérogations nécessaires dans certaines situations, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de fourrages.

Le projet de loi d'urgence agricole devrait passer par la commission mixte paritaire avant d'être adopté, ayant été passablement modifié et par l'Assemblée nationale et par le Sénat.

Olivier JAUNAY



L'installation est flambant neuve, et fonctionnelle depuis le début de l'année. *Olivier JAUNAY*

Animations La cinquième édition de Sportez-vous bien en Vienne et Gartempe sera lancée le lundi 6 juillet sur l'ensemble du territoire de la CCVG.

Sportez-vous bien en juillet !



Balade en canoë sur la Vienne entre Moussac et Queaux le jeudi 9 juillet sur inscription. *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLLONNAIS

Après le succès de la précédente édition avec plus de 1.600 participants, *Sportez-vous bien* est de retour cet été, du 6 au 21 juillet 2026, avec 12 dates sur l'ensemble du territoire et une multitude d'activités sportives et de loisirs. Tristan Leroyer, vice-président aux sports à la communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG) épaulé par Johan Georges, chargé de mission sports, ont présenté le lundi 22 juin le programme de cette nouvelle édition. Cette année, les activités sont ouvertes à partir de 4 ans avec de nombreuses animations gratuites et un large panel de disciplines animées par 37 associations ou prestataires. *« Le but de cet événement est l'initiation et la découverte de différents sports, sur l'ensemble du territoire de la CCVG »*, indiquent les deux intervenants. Cette 5e édition est parrainée par des sportifs de haut niveau locaux tels que Lucas Duport et Audérick Guthoerl, champions du monde de jujitsu, Ema Salmon, vice-championne de France de Side-car, ou encore Gregg Black, champion du monde d'endurance moto... Certaines activités sont sur inscriptions par l'intermédiaire de la plateforme située sur le site de la CCVG. Les communes concernées : Montmorillon, 6 et 16 juillet, Lussac-les-Châteaux, 7 juillet, L'Isle-Jourdain, 13 et 14 juillet, Saint-Savin, 8 juillet, Moussac, 9 juillet, Mauprévoir, 10 juillet, Saint-Germain, 15 juillet, Le Vigeant, 17 juillet, Gouëx, 20 juillet, Pressac, 21 juillet. Sports pratiqués : natation, escalade, canoë, tir à l'arc, paintball, boxe, équitation, karting, judo, entre autres.

Claude FUZEAU (clp)

Sports et loisirs En termes de licenciés, le club de foot UESM est dans le peloton de tête, mais d'autres clubs sportifs émergent depuis quelque temps et certains sont récemment créés comme le Rugby club Montmorillon.

Basket et rugby rivalisent avec le foot



Plus de 100 licenciés au basket club Montmorillon qui est toujours à la recherche de joueurs pour étoffer l'effectif. *Claude FUZEAU (clp)*



Une bonne quarantaine de personnes au premier entraînement. *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLON

Avec 490 licenciés (filles et garçons) et dirigeants pour 30 équipes, l'Union Étoilesportive montmorillonnaise (UESM) reste largement en tête des clubs sportifs montmorillonnais, avec en plus un engouement particulier cette année avec la coupe du monde de football.
Mais d'autres disciplines, comme le rugby qui connaît d'excellents résultats (NDLR : UBB, champion d'Europe pour la deuxième année consécutive), voient le jour à Montmorillon. Dernièrement à l'initiative de Rémy Grapy et Frédéric Benoîton, deux anciens joueurs de cette discipline, le Rugby club Montmorillon est né le 20 mai dernier.
« Au-delà du football, nous avons voulu apporter du nouveau notamment pour les jeunes à Montmorillon. C'est aussi un sport qui mêle force et élégance. Peu de sport peut se vanter d'avoir un respect aussi profond pour l'adversaire et l'arbitre. Une tradition aux valeurs profondes : respect, fraternité et convivialité. La légende du rugby français, Jean-Pierre Rives résumait ainsi : au rugby, on ne joue pas contre un adversaire, mais avec lui ! »
Le premier entraînement s'est déroulé le mardi 19 juin en soirée au stade Roger-Ledoux. Et surprise pour les dirigeants, une quarantaine d'amateurs de rugby de tous âges, filles et garçons, étaient présents à cette première prise de contact. Il est proposé à ces novices de pratiquer un rugby loisirs, et pour ses débuts sans plaquage.
Après tout le mois de juin passé à l'entraînement, le club prendra véritablement son envol à la rentrée de septembre avec la formation de deux groupes envisagée.
Quant au club de basket de Montmorillon qui a soufflé ses 10 bougies en 2025, il maintient ses effectifs autour de 80 allants des plus petits (babies) aux U18. Malheureusement, passé 18 ans, les jeunes partent en études supérieures ou travailler dans des métropoles beaucoup plus grandes que Montmorillon. Un état de fait que regrettent les dirigeants du club, Aurore Fumoleau, coprésidente avec Dalila Lallemand. Dans ces conditions il est difficile de créer une équipe senior. C'est pour cette raison que le club lance un appel pour recruter des joueurs dans toutes les catégories, outre celle des seniors. Et, à l'heure de remiser les ballons aux vestiaires pour des vacances bien méritées, aucune équipe féminine ne se profile à l'horizon.

Claude FUZEAU (clp)

Contact : 06.40.09.67.50.

Commémoration Le 13 juin 2026, au carrefour du Léché un vibrant hommage a été rendu à deux habitants de la commune de Moulismes tombés sous les balles nazies il y a 82 ans.

Passant souviens-toi

MOULISMES - SAULGÉ

Malgré des températures quasi caniculaires, une quarantaine de personnes dont Patrick Servant représentant la municipalité de Cormeilles (Eure), accompagnaient les porte-drapeaux des différentes associations patriotiques et les maires des communes de Saulgé et Moulismes, Bruno Puydupin et Nathalie Tabuteau à l'occasion de la cérémonie d'hommage à deux Moulismois tombés sous les balles nazies le 13 juin 1944 au carrefour du Léché sur la D729 reliant Montmorillon à Moulismes.
« Un drame qui a marqué à jamais l'histoire de Moulismes », indiquait Nathalie Tabuteau lors de sa prise de paroles. *« Ce 13 juin 1944, l'odeur du blé mûr se mêlait à celle de la poudre. »*
En juin 1944, la Résistance locale, dirigée par le colonel Ollivet, connu sous le nom de code *« La Chouette »*, avait pour mission de renforcer la défense du poste de gué de la route du Léché, notamment ce 13 juin sachant que les Allemands devaient récupérer leurs hommes en poste à Sillars et Montmorillon. Au cours de l'embuscade tendue par les maquisards, deux personnes étrangères à ce fait d'armes furent tuées. La première, Paul Bichon, 62 ans, père de cinq enfants et rescapé de la boucherie de la première Guerre Mondiale était à la recherche de son fils Joseph, 18 ans, surnommé « Yoyo », venu rejoindre les maquisards qui se trouvaient à proximité du carrefour. La seconde victime, Jacqueline Langenberg, 19 ans, originaire de Cormeilles (Eure) est réfugiée avec toute sa famille au village de Biais sur la commune de Moulismes. Elle était agent de liaison du groupe Amilcar. Le jour du drame, elle transportait des tracts résistants retrouvés sur elle après avoir été fusillée. Elle aurait eu 20 ans, trois jours plus tard.
Pour conclure la cérémonie, Nathalie Tabuteau a insisté sur le devoir de mémoire. *« Alors que les derniers témoins de cette époque nous quittent, notre devoir est de transmettre leur histoire. »*

Claude FUZEAU (clp)



Malgré les fortes chaleurs, les porte-drapeaux des associations patriotiques étaient bien présents pour rappeler ce terrible drame du 13 juin 1944. *Claude FUZEAU (clp)*



Michel Quevert, président du comité de Montmorillon du Souvenir français, a remis une photo de Jacqueline Langerberg et une cocarde pour être apposées à la stèle. *Claude FUZEAU (clp)*

Sécurité Les deux officiers commandant la compagnie de gendarmerie de Montmorillon et le patron de la communauté de brigades Montmorillon-Saint-Savin vont quitter la petite sous-préfecture du Sud Vienne pour de nouvelles aventures.

Trois départs à la gendarmerie

MONTMORILLON

À l'occasion d'une sympathique manifestation, mardi 16 juin à l'Espace Gartempe, en présence du Colonel Assou, commandant du groupement de gendarmerie de la Vienne, du député Pascal Lecamp, du vice-président du conseil départemental Guillaume de Russé, du maire Jean-Luc Souchaud entre autres, le lieutenant-colonel Amaury Pussiau et le capitaine Bruno Fayoux fêtaient leur départ de Montmorillon.
Pour le premier, arrivé en 2023, commandant de compagnie, il rejoint l'école de guerre à Paris pour une formation de très haut niveau. Avant de rejoindre la Vienne, il était auparavant expert en empreintes génétiques au sein de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN). Il avait travaillé notamment en Ukraine sur le crash de l'avion d'Égyptair qui reliait Paris au Caire ou encore sur l'explosion du port de Beyrouth survenu en août 2020. *« La compagnie de Montmorillon gère un vaste territoire majoritairement rural. La délinquance y est modérée mais commence à s'accentuer au fil des ans avec l'augmentation des atteintes à personnes. »*.
Pour le second, le capitaine Bruno Fayoux qui a commencé sa carrière en 1986, il fait valoir ses droits à la retraite. Il a commencé sa carrière à la garde républicaine avant d'exercer ses fonctions en gendarmerie départementale. Après avoir obtenu le grade de capitaine en 2020, il rejoint la compagnie de Montmorillon comme adjoint au patron. *« C'est un territoire à taille humaine où les contacts avec la population et les élus sont très appréciables. Il y a eu quelques faits marquants avec la crise des gilets jaunes, la crue du siècle en 2025, la crise agricole... »*. Le nouveau retraité se retire à Charroux. Pour le troisième, le major Nicolas Fauvernier, commandant de la communauté de brigades Montmorillon-Saint-Savin, il quitte la sous-préfecture du Sud Vienne pour Dole (Jura) après avoir obtenu le concours d'officier. Il rejoindra sa nouvelle affection avec le grade de lieutenant au 1er août. Il a travaillé onze ans dans la Vienne, six ans à Lussac-les-Châteaux avant de rejoindre Montmorillon pour cinq ans où il a occupé son premier poste de commandement. Une double satisfaction pour ce militaire qui outre sa nomination au grade de lieutenant, rejoint sa Franche-Comté natale. Une juste récompense pour une carrière très riche.

Claude FUZEAU (clp)



De gauche à droite, le major Fauvernier, le capitaine Bruno Fayoux et le lieutenant-colonel Amaury Pussiau. *Claude FUZEAU (clp)*

Santé Avec près de 85 % de femmes au sein de ses équipes, la Clinique l'Orégon - Inicea de Civray a souhaité s'engager dans l'organisation d'une journée dédiée à la prévention des maladies cardiovasculaires chez les femmes, mercredi 17 juin dernier.

Une journée dédiée au cœur des femmes

CIVRAY

Dans le Sud Vienne, l'équipe pluridisciplinaire de la clinique l'Orégon - Inicea à Civray a accueilli la Journée du cœur des femmes le 17 juin dernier, impulsée par la Fondation Agir pour le cœur des femmes, avec le soutien de la Fondation Clariane.

Durant cette journée, pas moins de 56 femmes ont pu suivre un parcours gratuit de dépistage de maladies cardiovasculaires et gynécologiques. Six étapes permettaient d'évaluer les risques : bilan cardio-vasculaire, analyse métabolique, électrocardiogramme, dépistage gynécologique, puis synthèse avec un médecin et orientation si besoin. Une consultation avec un psychologue était également proposée.

« *En France, ces maladies restent la première cause de mortalité féminine : une femme décède toutes les sept minutes, soit près de 200 par jour. Face à ce constat, cette journée s'inscrit comme une action concrète, à notre échelle, pour sensibiliser, informer et dépister les femmes du territoire* » présentait Frédérique Touron, directrice de la clinique, qui participait pour la première fois à cette opération.

L'objectif était de permettre à toutes, y compris celles qui sont éloignées du suivi médical, « *d'accéder gratuitement à un parcours de prévention, d'obtenir des conseils personnalisés et de mieux comprendre des risques souvent silencieux. Je suis particulièrement fière de la mobilisation de mes équipes, qui se sont pleinement engagées dans la réussite de ce projet. Cette dynamique collective a également été rendue possible grâce à l'implication de nos professionnels. Un remerciement tout particulier est adressé au docteur Nadine Namtchueng, cardiologue à Saint Benoit, au docteur Christian Loudin, ainsi qu'à Audrey Gros, sage-femme à Civray - Gençay, pour leur disponibilité et leur engagement.* ».

La directrice estime que : « *Cette journée illustre la volonté de la clinique de s'ouvrir et de rester connectée à son territoire et aux acteurs de santé, au service d'une cause majeure de santé publique. Elle repose sur une forte dimension partenariale, avec la présence de nombreux acteurs institutionnels et locaux : l'Agence Régionale de Santé – Direction Territoriale de Poitiers, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Fédération Française des diabétiques, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, France Services, le conseiller numérique du Département, ainsi que les sapeurs-pompiers de Civray* ».



Une belle initiative menée par cette clinique de Civray. *Olivier JAUNAY*

Une diététicienne-nutritionniste de l'établissement tenait également un stand. Les résidents de la clinique et leurs visiteurs avaient d'ailleurs également accès à des temps d'échanges avec des représentants de ces différents organismes s'ils le souhaitaient.

Frédérique Touron ne cachait pas que les inscriptions avaient affiché complet, avec une trentaine de personnes sur liste d'attente. Elle en a d'ailleurs personnellement appelé quelques-unes suite à des désistements de dernière minute. « *Les femmes venues aujourd'hui sont principalement issues du territoire mais nous en avons eu une venant de Poitiers et une autre de Limoges ! En deux heures, elles ont pu bénéficier d'un bilan complet qu'elles auraient mis en temps normal entre 6 mois et 1 an à obtenir au prix de rendez-vous distincts avec chaque spécialiste. Elles sont écoutées, et c'est une démarche très appréciée. Elles vont aussi repartir avec un courrier à destination de leur médecin traitant, pour celles qui en ont un.* ».

La clinique remercie par ailleurs les collectivités locales et le député Pascal Lecamp, « *pour leur soutien et leur contribution à la réussite de cet événement. Au-delà de cette journée, l'ambition est de s'inscrire dans une démarche durable de prévention sur le territoire. Informer, dépister, prévenir : si cette initiative permet à une seule femme de prendre conscience des enjeux et d'agir pour sa santé, alors elle aura déjà pleinement atteint son objectif.* ».

Sous couvert d'anonymat, deux femmes ont bien voulu une fois leurs démarches effectuées, s'exprimer sur leur présence à cette journée de dépistage. « *Je connais cette clinique et ai eu connaissance de cette journée parce que mon père a été en soins de suite ici* », expliquait la première. « *J'ai eu pas mal de soucis de santé, on n'a pas toujours le temps, alors des opérations comme celle-ci, je trouve ça très pratique, ça permet de déceler des problématiques auxquelles on ne ferait pas attention. Il peut y avoir un découragement dû au manque de temps pour voir ces différents professionnels de santé et les délais d'attente auxquels on doit faire face aujourd'hui. C'est une très grande satisfaction d'être venue, c'est très bien organisé.* ».

Une autre femme jugeait « *judicieux de faire ces examens, alors que j'ai atteint la cinquantaine et que je rencontre des difficultés pour prendre rendez-vous chez un cardiologue. Le parcours a été très bien pensé.* ».

La Fondation Agir pour le Cœur des Femmes, qui intervient dans toute la France métropolitaine et en Outre-Mer, était représentée par Aurore Noël, qui occupe la fonction de Responsable de la Prévention et des territoires. « *Ces journées complètent notre autre dispositif, le bus du cœur, qui avait fait étape à Poitiers l'an passé* » *expliquait-elle.* « *Ces journées rencontrent un grand succès partout, on voit aussi souvent des mères venir avec leur(s) fille(s)* ».

Une démarche salutaire, la prévention et le dépistage demeurant essentiels pour sauver des vies.

Olivier JAUNAY

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

VIENNE ET DEUX-SÈVRES
Courrier Français

Solidarité

Un défilé caritatif



Cette journée aura lieu le mercredi 8 juillet. *La Maison de la Forêt des Charmes*

SAINT-JULIEN-L'ARS

Le mercredi 8 juillet à 15 h aura lieu un petit défilé africain à La Maison de la Forêt des Charmes, une résidence handicap associative de Saint-Julien-l'Ars, à l'est de Poitiers. Les résidents présenteront les créations de la boutique Stella initiative, sise au 47 rue du Faubourg-du-Pont-Neuf à Poitiers. Cette dernière proposera également un stand avec des confections de son atelier dans le but de soutenir sa cause humanitaire, et son association éponyme Stella Initiatives, qui vise à promouvoir la culture africaine et elle a notamment pour projet de créer un centre de formation de stylistes à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire. Les résidents auront besoin de soutien et d'un public pour les voir défiler et les encourager. *« Si vous le pouvez, venez à la fois applaudir nos top models de La Maison de la Forêt des Charmes et soutenir cette association »* invite la direction de l'établissement. Ce dernier se situe au 9 bis route de Puygiron, à Saint-Julien-l'Ars.

Olivier JAUNAY

Regard d'un moine

Vous n'avez pas trop chaud ?

VIVRE DANS LA VIENNE

Nous voici pour la deuxième fois en très peu de temps plongés dans une vague de chaleur à laquelle nous sommes peu préparés. Cela touche une grande partie de l'Europe : ce n'est pas un phénomène extraordinaire, cela fait longtemps (dès les années 1970) que l'on nous prédisait de telles situations. Nous sommes donc confrontés à un phénomène à la fois météorologique et sociétal. Il mérite d'être observé avec attention, non seulement pour son effet immédiat, mais aussi pour ce que cela révèle sur nos vulnérabilités et notre manière d'habiter le monde. Que penser de ces chaleurs ? Ce qui frappe aujourd'hui, ce n'est pas seulement qu'il fasse chaud, mais que des températures autrefois exceptionnelles deviennent plus fréquentes et touchent des régions peu préparées. Quelles leçons en tirer ?

La nature impose toujours des contraintes

Les sociétés modernes ont parfois donné l'impression que la technique nous affranchissait des limites naturelles. Les canicules rappellent que nous demeurons dépendants du climat, de l'eau, de l'énergie et des écosystèmes.

L'adaptation est aussi importante que la prévention

Même si les émissions mondiales de gaz à effet de serre diminuaient rapidement, une partie du réchauffement est déjà engagée. Il faut donc pouvoir réfléchir profondément à la politique de la ville et à son équilibre avec celle de la ruralité ; à l'art de bâtir ; à la gestion de l'eau ; à la protection des personnes vulnérables ; à la protection de la biodiversité... La manière de faire face à ces nouveaux phénomènes va créer de profonds changements dans les modes de vie et dans les mentalités. Malheureusement, il faut bien prendre conscience que les inégalités deviendront de plus en plus criantes et que les équilibres de population vont bouleverser le paysage social au niveau national comme au niveau mondial. Car la chaleur n'affecte pas tout le monde de la même manière ; certains sont davantage menacés : les personnes âgées ; les travailleurs extérieurs, ceux qui vivent dans des logements mal isolés, ceux qui ont peu d'accès à des espaces de fraîcheur, ceux qui ne peuvent s'équiper en moyens suffisants pour lutter contre la chaleur, ceux qui habitent des régions plus exposées... Une canicule est aussi un révélateur social. L'expérience directe est en train de nous réveiller : pendant longtemps, le changement climatique était pour beaucoup une notion abstraite. Les sécheresses, incendies et vagues de chaleur donnent une expérience concrète de phénomènes autrefois perçus comme lointains.



Frère Jean-Pierre Longeat. *M.-B. ROY*

Alors quelle attitude avoir ?

Une attitude féconde pourrait être : d'observer les faits avec rigueur ; de prendre les risques au sérieux et de les affronter en étroite solidarité avec d'autres personnes ; de s'adapter concrètement pour faire face et de se solidariser pour cela ; autrement dit de ne pas oublier l'enjeu social qui appelle notre responsabilité solidaire dans ce type de situations menaçantes.

Il y a aussi une leçon plus philosophique, plus spirituelle à tirer de cela. Les fortes chaleurs nous rappellent que nous ne vivons pas *« à côté »* de la nature mais en son sein ; elles nous redisent que nous ne sommes pas tout-puissants. Elles nous invitent à reprendre conscience de nos limites et à faire preuve d'humilité pour ne pas rester passifs et simplement tournés vers nos seuls besoins personnels. Les chrétiens devraient être particulièrement sensibles à cet appel ; ils devraient développer de nouveaux modes de vie fraternelle au service du bien de tous en vue du Royaume promis par le Christ.

Jean-Pierre LONGEAT,
moine de Ligugé

Agenda culturel

Les sorties dans la Vienne

Expositions

Du 4 juillet au 30 août - mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Exposition Souvenirs de Loudun, questions de point de vue de Proper Legault et Melchior Tersen. Vernissage le vendredi 3 juillet à 18 h 30. Entrée libre.

Jusqu'au 10 août - Poitiers, café du tiers-lieu Les Feuillants. Exposition de l'artiste Jacques Bobin, alias « J'empreinte ».

Jusqu'au 30 septembre - mardi, mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Loudun, musée Théophraste-Renaudot. Exposition : *Polyscreston - la potion magique de Théophraste*. Visite libre : gratuite. Visite guidée : 6 euros (réduit 5 euros). Renseignements : musee.renaudot@ville-loudun.fr ou 05.49.98.81.58.

Jusqu'au 31 octobre - Lussac-les-Châteaux, médiathèque. Exposition *Aux origines de l'Arménie préchrétienne : du Kouro-Araxe à l'Ourartou*. Entrée gratuite. Entrée libre et gratuite.

Conférence et visite

Tous les mercredis - 15 h. Lussac-les-Châteaux, musée de la Préhistoire. Balade préhisto' *Du musée aux grottes*. Durée : 2 h. Tarifs : adulte 6 euros et moins de 18 ans 3 euros. Sur réservation au 05.49.83.39.80.

4 juillet - 11 h. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Visite commentée de l'exposition Souvenirs de Loudun en présence des artistes avec concert de Prosper Légault. Gratuit.

9, 16, 23 et 30 juillet - 19h45. Loudun, rendez-vous au cinéma le Cornay. Visites théâtralisées : Magie du patrimoine avec Mehdi Ouazzani. Tarif : 5 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Inscription obligatoire : https://www.billetweb.fr/magie-du-patrimoine1 ou au point transport : 05.49.98.00.32.

Marchés de producteurs

3 juillet - Châtellerault - parc de stationnement Blossac nord et Esplanade François-Mitterrand.

3 juillet - Saint-Georges-lès-Baillargeaux, complexe sportif Le Mail.

4 juillet - Chabournay, parc de la salle des fêtes.

9 juillet - Nouaillé-Maupertuis, clos des Remparts.

Les marchés ouvrent à partir de 18 h. Pensez à apporter vos couverts.

Atelier

18 juillet - 15 h 30. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Atelier famille : *Tableau fluorescent* 2D : peinture avec la peinture fluorescente. Tarifs Atelier : 5 euros, pour les plus de 12 ans et 2 euros pour les moins de 12 ans. Informations et réservations : collegiale.ste.croix@ville-loudun.fr ou 06.36.16.75.79.

Animation

4 juillet - 18 h 30. Jaunay-Marigny, centre d'incendie et de secours. Bal des pompiers organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers. Entrée gratuite. Restauration ambulante sur place. Entrée gratuite.

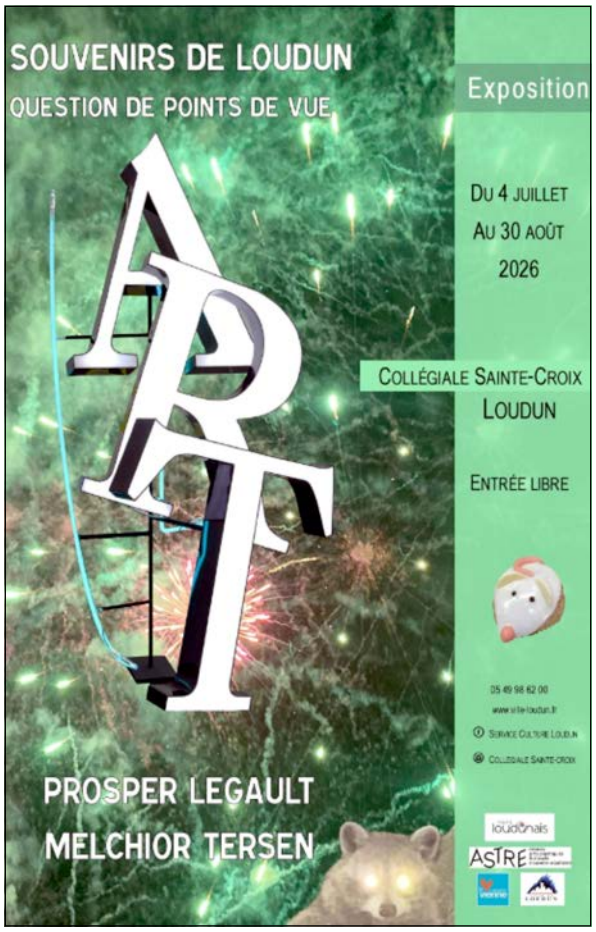
8 juillet - 15 h. Saint-Julien-l'Ars, Maison de la forêt des Charmes. Journée africaine : défilé de mode africaine par les résidents avec Stella, créatrice et fondatrice de l'association Stella Initiatives.

Festival

3 au 5 juillet - Dissay. 6e édition de Jazz à Dissay avec au programme :

- 3 juillet - 20 h 30. Église. Vincent Segal et Stéphane Kerecki, *« Ponticello »*. Tarifs : 22 euros, réduit 15 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans.
- 4 juillet - 11 h. Au marché. La roulotte à swing avec Anne-Laure Moinet (chant), Stéphane Memin (guitare), Joan Delmont (violon) et Patrice Joubert (contrebasse). Gratuit.
- 4 juillet - 16 h. Église. Claude Tchamitchian (contrebasse), Catherine Delaunay (clarinettes) et Pierrick Hardy (guitare), *Naïri*. Tarifs : 22 euros, réduit 15 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans.
- 4 juillet - 18 h. Cour du château de Dissay. Gautier Garrigue Quartet avec Gautier Garrigue (batterie), Federico Casagrande (guitare), Maxime Sanchez (piano) et Florent Nisse (contrebasse). Tarifs : 22 euros, réduit 15 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans.
- 4 juillet - 21 h. Cour du château de Dissay. Marion Rampal, *« Song for abbey »* avec Marion Rampal (vocal), Matthis Pascaud (guitare), Thibault Gomez (piano), Simon Tailleu (contrebasse) et Raphaël Chassin (batterie). Tarifs : 22 euros, réduit 15 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans.
- 5 juillet - 9 h. Guinguette de Dissay. Claude Tchamitchian Solo (contrebasse). Concert gratuit.
- 5 juillet - 18 h. Cour du château. Paolo Damiani (contrebasse-violoncelle) et Rosario Giuliani (saxophone) Duo. Tarifs : 22 euros, réduit 15 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans.
- 5 juillet - 21 h. Cour du château. Jacky Molard Acoustic Quartet, *Tournée des 20 ans* avec Jacky Molard (violon), Hélène Labarrière (contrebasse), Yannick Jory (saxophones) et Janick Martin (accordéon diatonique). Tarifs : 22 euros, réduit 15 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements et réservations : https://www.jazzadissay.com/



L'exposition commence le 4 juillet à la collégiale Sainte-Croix à Loudun. *Prosper LEGAULT et Melchior TERSEN*

Téléphonie Pour beaucoup, cela semble déjà loin et pourtant… le réseau 2G, utilisé par les téléphones à clapets, non connectés à Internet, servant aux fonctions premières de l'appareil, à savoir téléphoner et d'envoyer des SMS, sera coupé d'ici la fin de l'année. Orange lance les opérations.

Le réseau 2G va bientôt disparaître

VIVRE DANS LA VIENNE

Dans une démarche de modernisation et de sécurisation de ses réseaux mobiles, l'opérateur Orange va procéder à l'arrêt de la 2G et de la 3G au profit de la 4G et de la 5G. Pour les abonnés à un forfait utilisant la 2G, il reste quelques mois pour se retourner, confirme Romain Mesnil, ancien vice-champion du monde de saut à la perche, reconverti depuis près d'un an en tant que directeur Orange des relations avec les collectivités locales de la Vienne et des Deux-Sèvres. Il travaille pour cet opérateur depuis plus de douze ans.

Coupure progressive

« *Nous continuons la modernisation des réseaux pour répondre aux évolutions des usages qui sont désormais centrés sur la 4G et la 5G. C'est plus de 99 % du département de la Vienne qui est couvert en 4G ou 5G aujourd'hui.* ». Cette dernière continue d'être déployée sur tout le territoire au fil des semaines. Par exemple, en date du 3 juin, ce sont les communes de Cherves et Champagné-Saint-Hilaire qui ont été raccordées à ce réseau dernière génération. Comment savoir si son téléphone est 2G ? « *Sur l'écran d'accueil, observez les petites barres de réseau situées en haut, près de l'icône de la batterie . Si vous voyez 2G, E, EDGE ou GSM, cela signifie que votre mobile est connecté au réseau 2G* » précisent les services techniques de l'opérateur mobile. Le réseau 2G de l'opérateur Orange sera coupé dans la Vienne entre la fin septembre et la fin du mois d'octobre de cette année. Les autres opérateurs leur emboîteront le pas pour une coupure qui interviendra d'ici la fin de cette année 2026. Des territoires sont précurseurs puisque la 2G d'Orange est déjà coupée à la Réunion, depuis plus d'un an déjà, ou encore les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, depuis le 12 mai dernier. Le 9 juin, le réseau 2G d'Orange a disparu dans le Lot, le Lot-et-Garonne, en Haute-Garonne, dans le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne et l'Ariège. « *Il reste peu de personnes en abonnement 2G, environ 2.000 actuellement dans la Vienne* », reprend Romain Mesnil, qui ajoute que « *depuis juillet 2025 on a quasiment divisé par deux le nombre de lignes. Nous avons communiqué assez largement sur cette évolution et pris contact avec les centres communaux d'action sociale* (CCAS) *pour que l'information soit diffusée au maximum pour que les personnes puissent changer d'abonnement. Dans nos boutiques nous reprenons les anciens téléphones 50 euros.* » Et de poursuivre : « *L'empreinte environnementale de la 2G est forte et prend des fréquences que nous réallouons à la 4G et à la 5G. La 2G qui ne représente que 2 % du trafic représente 30 % de la consommation énergétique du réseau. De plus, via la 2G, des failles de sécurité potentielles peuvent surgir en lien avec de nombreux éléments, à l'image des réservoirs d'eau, de l'éclairage public, la géolocalisation de bus, des ascenseurs, et autres. Il y a aussi des enjeux de sécurité.* » Et ce n'est pas fini, la fin de la 3G est elle aussi déjà dans les tuyaux, ce sera pour la fin 2028. Par ailleurs, partout en France, de nombreux vieux téléphones restent dans les tiroirs, pour les recycler et générer de l'activité et de l'emploi, « *nous avons lancé un challenge mobile avec l'association des maires des Deux-Sèvres, à Bressuire lors du congrès des maires, et nous avons lancé une démarche similaire avec l'association des maires et présidents d'intercommunalités de la Vienne. Certaines mairies récupèrent les vieux téléphones que leurs administrés peuvent déposer, tous ces mobiles sont ensuite portés à l'Atelier du Bocage, en Deux-Sèvres, dans une démarche de reconditionnement et de réemploi.* »



Ces « vieux » téléphones ne fonctionneront bientôt plus en 2G. *Orange*

Olivier JAUNAY

Inclusivité

Des histoires sensorielles en langue des signes



L'affiche de l'événement. *APSA Poitiers*

POITIERS

L'Association pour la promotion des personnes sourdes, aveugles et sourdaveugles (APSA), acteur majeur de l'accompagnement du handicap sensoriel dans la Vienne, a le plaisir de vous présente le Festival *Conte en Fête*. Le jeudi 9 juillet 2026 à 18 h 30, la magie des histoires s'installe à Poitiers avec : *Au pays des mots magiques – Le jardin basal d'Althéa*. Un moment unique et inclusif autour de contes sensoriels. Cet événement se déroulera à La Chapelle de l'Imaginaire, 116 avenue de la Libération, à Poitiers. Entrée à prix libre et restauration sur place. « *Nous vous attendons nombreux pour partager ces instants hors du temps !* » Inscription obligatoire : amagnan@a-p-s-a.org

« *Et plus largement, ne manquez pas la 16e édition du Festival Conte en Fête : du 4 au 12 juillet 2026 entre Poitiers et Ligugé. Au programme : balades contées, spectacles, chansons, contes en langue des signes, animations pour enfants… Un festival sensible, poétique et joyeux placé sous le signe de la folie douce* » invite l'APSA.

Olivier JAUNAY

Cinéma

Les films dans les salles

Châtellerault, Loft. Le 3 - 20 h. Thriller, *« Prisoners »* de Denis Villeneuve, en VOST. Interdit aux moins de 12 ans. Le 4 - 18 h. Tournoi Mariokart : jouez à Mariokart sur grand écran. Tarif : 10 euros. Sur réservation uniquement : www.loftcinemas.com. Le 5 - 11 h 15. Animation, *Timioche* d'Alex Bain, Andy Martin.

Chauvigny, Le Rex. Les 5 et 6 - 20 h. Comédie dramatique et musicale, *Le garçon qui faisait danser les collines* de Georgi M. Unkovski, en VOST. Le 5 - 17 h et 20 h. Drame historique, *À bras-le-corps (« Silent Rebellion »)* de Marie-Elsa Sgualdo. Les 3 et 4 - 20 h 30. Le 5 - 17 h. Le 6 - 15 h et 20 h. Historique, *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* d'Antonin Baudry. Les 3 et 4 - 20 h 30. Documentaire, *Loin de moi la colère* de Joël Akafou, en VF ST. Les 9 et 10 - 16 h. Le 12 - 17 h. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Les 9 (VF), 10 (VOST) et 11 (VF) - 20 h 30. Les 12 (VOST) et 13 (VF) - 20 h. Science-fiction, *« Disclosure day »* de Steven Spielberg. Le 9 - 20 h 30. Le 12 - 17 h. Le 13 - 20 h. Animation, *Le vertige* de Quentin Dupieux. Les 10 et 11 - 20 h 30. Le 12 - 20 h. Thriller, *« The plague »* de Charlie Polinger, en VOST.

La Roche-Posay, Le Kerlouët. Le 4 - 19 h. Le 5 - 17 h. Science-fiction, *« Disclosure day »* de Steven Spielberg. Le 4 - 16 h. Le 5 - 15 h. Drame, *Fils de personne* de Safy Nebbou. Le 8 - 14 h. Le 11 - 16 h. Le 12 - 15 h. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Le 8 - 16 h. Le 12 - 17 h. Comédie, *Anna et les enfants* de Diane Clavier. Le 8 - 18 h 30. Le 11 - 19 h. Épouvante-horreur, *« Scary movie »* de Michael Tiddes. Interdit aux moins de 12 ans.

La Trimouille, L'Étoile. Le 3 - 20 h 30. Le 5 - 17 h. Comédie, *Anna et les enfants* de diane Clavier. Le 4 - 18 h. Comédie dramatique, *Le diable s'habille en Prada 2* de David Frankel. Le 6 - 20 h 30. Drame, *« The new west »* de Kate Beecroft, en VOST. Le 10 - 20 h 30. Le 12 - 17 h. Comédie, *Deviens génial* de Léo Grandperret.

Lencloître, L'Étoile. Le 4 - 15 h. Le 6 - 21 h. Science-fiction, *« Disclosure day »* de Steven Spielberg. Les 1er et 4 - 21 h. Le 5 - 17 h. Comédie, *Deviens génial* de Léo Grandperret. Les 3 et 7 - 21 h. Comédie, *Anna et les enfants* de diane Clavier. Le 4 - 11 h. Animation, *Patouille et Momo, les contes de la forêt* d'Inès Bernard-Espina, Mélody Boulissière, Clémentine Campos. Programme de courts-métrages français. Les 8, 9, 11, 13 - 15 h. Le 12 - 17 h. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Les 8, 9 et 11 - 21 h. Comédie dramatique, *Ulysse* de Laetitia Masson. Les 10 et 13 - 21 h. Drame, *Fils de personne* de Safy Nebbou.

Loudun, Le Cornay. Le 4 - 20 h. Le 7 - 18 h. Historique, *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* d'Antonin Baudry. Tout public avec avertissement. Le 4 - 18 h. Le 7 - 15 h. Animation, *Super Mario galaxy - Le film* d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. Le 3 - 20 h 30. Le 5 - 17 h 30. Comédie dramatique, *L'objet du délit* d'Agnès Jaoui. Les 3 et 5 - 15 h. Film biographique, dramatique et musical, *Michael* d'Antoine Fuqua. Les 8 et 9 - 10 h. Animation, *Nouveaux copains à Puffin Rock* de Jeremy Purcell. Les 8, 9, 12, 15, 17, 19 et 21 - 15 h. Les 11 et 18 - 18 h. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Le 8 - 18 h. Le 10 - 15 h. Le 11 - 20 h 30. Épouvante-horreur, *« Scary movie »* de Michael Tiddes. Interdit aux moins de 12 ans. Les 8 (VF) et 9 (VOST) - 20 h 30. Le 10 - 20 h. Le 12 - 17 h 30. Science-fiction, *« Disclosure day »* de Steven Spielberg. Les 15 et 16 - 10 h. Animation, *Les beaux jours* de Michaël Journolleau. Les 15, 18 et 21 - 20 h 30. Le 16 - 15 h. Comédie dramatique et historique, *Les caprices de l'enfant roi* de Michel Leclerc. Les 16 et 17 - 20 h 30. Le 19 - 17 h 30. Documentaire, *La baleine et le musicien* de Valentin Paoli.



Memento Distribution

Montmorillon, Le Majestic. Le 3 - 18 h. Le 5 - 20 h 30. Animation, *Le vertige* de Quentin Dupieux. Le 5 - 17 h 30. Thriller, *Le virtuose* de Daniel Roher, en VOST. Le 3 - 20 h 30. Le 4 - 17 h 30 (VOST). Science-fiction, *« Disclosure day »* de Steven Spielberg. Le 4 - 20 h 30. Le 5 - 15 h. Comédie, *Deviens génial* de Léo Grandperret. Le 4 - 16 h 30. Animation, *Les Nouvelles aventures de Gros-Pois et Petit-point* de Lotta Geffenblad, Uzi Geffenblad. Le film est précédé d'un ciné-goûter. Les 8 et 10 - 18 h. Le 11 - 17 h 30. Le 13 - 20 h 30. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Les 9 et 13 - 18 h. Le 12 - 15 h. Le 14 - 20 h 30. Comédie dramatique et historique, *Les caprices de l'enfant roi* de Michel Leclerc. Les 9 et 11 - 20 h 30. Drame, *L'Illusion de Yakushima* de Naomi Kawase. Le 10 - 20 h 30. Le 12 - 17 h 30. Comédie dramatique, *« The Christophers »* de Steven Soderbergh, en VOST. Le 13 - 17 h. Animation, *Un petit air de famille*. La projection est précédée d'un ciné-goûter.

Neuville-de-Poitou, Le Majestic. Le 4 - 20 h 30. Comédie dramatique, *L'objet du délit* d'Agnès Jaoui. Le 5 - 15 h. Le 6 - 20 h 30. Comédie, *C'est quoi l'amour ?* de Fabien Gorgeart. Le 9 - 20 h 30. Historique, *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* d'Antonin Baudry. Tout public avec avertissement. Le 11 - 15 h 30. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Le 11 - 20 h 30. Comédie, *Pour le plaisir* de Reem Kherici.

Musique Le Festival du Souffle, fondé en 2008 par le Quatuor Ellipsos, met à l'honneur les instruments à vent dans le cadre exceptionnel de l'Abbaye royale de Celles-sur-Belle. Rendez-vous cette année du jeudi 16 au dimanche 19 juillet.

Un Festival du Souffle coloré et festif

CELLES-SUR-BELLE

« *Aujourd'hui, plus que jamais, les artistes et le public ont besoin de se rassembler et de s'évader le temps d'un concert. C'est pourquoi la prochaine édition du Festival du Souffle se veut colorée et festive. Que ce soit avec toute la famille des saxophones, l'orgue de l'Abbatiale, un chœur de gospel ou le big band Cellois, ce patchwork musical sera placé sous le signe de la fête et de la convivialité, grâce à la venue de musiciens de renommée internationale* » invitent les organisateurs, l'association Posellis, sous la direction artistique du Quatuor Ellipsos. De l'Irlande à Broadway, de Claude Debussy à Queen, chaque morceau sera une source de découverte, de sourires et de plaisir à partager des moments uniques. Chaque été, le Quatuor Ellipsos pose ses valises au Festival du Souffle, à Celles-sur-Belle, « *comme on revient dans un lieu familier qui inspire et respire. Au cœur du Pays Mellois, la musique y trouve un écrin vivant, et le souffle, sous toutes ses formes, devient une célébration partagée. Depuis dix ans, l'Abbaye Royale se nourrit de rencontres, de concerts et de master-class. Entre ses pierres chargées d'histoire, les instruments à vent se répondent, se mêlent, et donnent chaque soir naissance à une énergie nouvelle, vibrante, portée par les artistes et le public.* ». À la fois terre d'apprentissage pour les jeunes saxophonistes et espace où s'inventent les esthétiques musicales de demain, le festival s'affirme comme un repère essentiel du paysage deux-sévrien. Un rendez-vous où tradition et modernité s'accordent. Il est aussi servi par un lieu exceptionnel. Reconstruite au XVII[e] siècle sur les vestiges d'un ancien complexe abbatial datant du XI[e] siècle, haut lieu de l'Histoire, l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle bénéficie de plus de 1.000 ans d'histoire au cœur du Pays Mellois. « *Le site de l'abbaye recèle des salles dont l'acoustique est idéale pour les concerts. Entre autres, la grande abbatiale a accueilli le Chœur de chambre des Deux-Sèvres. Le nouvel orgue a résonné comme jamais sous les mains expertes de Thierry Escaich ou de Michel Bourcier* » soulignent les organisateurs.



Lors de la conférence de presse de présentation de l'événement. *Quatuor Ellispos*

Le programme

Jeudi 16 juillet. Saxophones en fête. De Vivaldi à John Williams. 19 h 30 : dîner. 21 h : concert du Quatuor Ellipsos (saxophones) et ses invités.
Vendredi 17 juillet. Bohemian Rhapsodies. Lizst, Debussy, Gershwin et Queen. 21 h : concert d'orgue avec William Fielding (orgue) et Quatuor Ellipsos (saxophones).
Samedi 18 juillet. 17 h concert familles *'Viva España !'*. Mélodies et danses espagnoles : Granados, De Falla, Piazzola avec le duo Métis (saxophone et guitare). 21 h : concert de gala *'Soirée gospel'*. Mêler les ambiances de Broadway, soul et gospel avec Verushka et Jaja (voix).
Dimanche 19 juillet. 17 h : marche pour le Souffle. Balade musicale aux alentours de Celles-sur-Belle avec les stagiaires de l'Académie Eurasic/Ellipsos. 19 h : concert de clôture *'Big Band Cellois'*. Standards de jazz avec George Gershwin, Claude Bolling, Duke Ellington, Quincy Jones...

Olivier JAUNAY

Informations et réservations : https://festivaldusouffle.fr/

Environnement En raison du déficit pluviométrique, la préfecture des Deux-Sèvres annonce des mesures de restriction des usages de l'eau potable dans le département.

Restriction des usages d'eau potable

VIVRE DANS LES DEUX-SÈVRES

Le déficit pluviométrique associé aux fortes chaleurs fait baisser le débit des cours d'eau et le niveau des nappes. « *Cette situation justifie la mise en place de nouvelles mesures de restrictions temporaires des usages de l'eau potable sur les secteurs de plusieurs syndicats* », annonçait la préfecture des Deux-Sèvres vendredi 26 juin.
Passage en alerte renforcée sur le réseau de distribution du service de l'eau potable, des ressources, traitements, analyses et distribution (Sertad). Passage en alerte renforcée sur le réseau de distribution du syndicat mixte des eaux de la Gâtine (SMEG). Passage en alerte renforcée sur le réseau de distribution du syndicat des eaux du centre-ouest (Seco). Passage en vigilance sur le réseau de distribution de la société publique locale des eaux du Niortais.
Une infographie, en ligne sur le site de la préfecture, permet aux habitants de voir ce que vous avez le droit de faire ou non selon le niveau d'alerte en cours sur votre commune.
Ces mesures de restriction des usages de l'eau sont entrées en application à compter du samedi 27 juin 2026 à 8 h et sont détaillées dans l'arrêté préfectoral consultable en ligne sur le site internet des services de l'État : https://www.deux-sevres.gouv.fr/
La liste des communes concernées est consultable dans l'arrêté préfectoral.
« *Compte tenu des conditions météorologiques actuelles et de l'évolution de la situation hydrologique dans le département, les particuliers, collectivités et professionnels sont invités à adopter des comportements économes en eau pour leurs usages. La logique, au vu des niveaux et seuils observés et des trajectoires qui se dessinent, est celle de l'autorégulation dynamique* » recommande encore la préfecture des Deux-Sèvres.



Le débit des cours d'eau est en baisse. Ici à Niort. *Olivier JAUNAY*

Olivier JAUNAY

Agenda culturel

Les sorties en Deux-Sèvres

Exposition

Jusqu'au 26 août - Niort, médiathèque Pierre-Moinot. *Chez Marylène la frite est belle*, exposition en trois parties : 1re partie avec l'univers d'Anne Simon et *Les contes de Marylène*, 2e partie avec « *Misma Perché ti amo* » et la 3e partie avec « *Monozigotos* ». Dans le cadre du festival à 2 bulles et en collaboration avec l'association Niort en Bulles et les éditions MISMA. Entrée libre.
Jusqu'au 30 août - ouvert de mercredi au dimanche et jours fériés de 14 h 30 à 18 h 30. Thouars, chapelle Jeanne-d'Arc. *Core*, exposition de Lulù Nuti, accompagnée d'un texte d'Apolonia Sokol. Entrée libre et gratuite. Tél. 05.49.66.66.52.

Visites et conférences

Toute l'année en matinée ou en début de soirée. Val-en-Vignes, Ancienne laiterie - galerie la Corbata Rosa à Massais. Visites patrimoniales de l'ancienne laiterie de Massais - galerie d'art actuel La Corbata Rosa par François-Victor Brunet, galeriste, propriétaire de la laiterie de Massais. Tarif : 6 euros par personne. Durée : 1 h 30. Renseignement et réservation au 06.95.55.52.72 - contact@lacorbatarosa.com
4 et 11 juillet - 21 h 30 à 23 h 30. Niort, Port Boinot. Visite Le long de la Sèvre avec des lampions ou des torches avec Agnès Dupont Brillatz. Tarifs : 18 euros, 13 euros pour les enfants de 8 à 11 ans. Réservation : https://www.je-regarde.fr/Reservation
Tél. Agnès Dupont Brillatz au 06.77.02.88.89.

Marché de producteurs

4 juillet - 18 h. Saint-Maixent-l'École, cour Saragosse (abbatiale). Fête de la bière. Apportez vos couverts. Plus d'informations : https://cmds.chambres-agriculture.fr

Animation

3 juillet - 19 h (pour les 3 ans et plus) et 20 h (pour les 6 ans et plus). Chauray, Bibliothèque. Soirée pyjama *Petites et grands héros* : lecture et chansons. Sur inscription au 05.49.08.19.42 ou par courriel : biblio.chauray@agglo-niort.fr
4 et 10 juillet, 1er, 21 et 28 août - 10 h et midi. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. Jeu d'évasion : *Sommes-nous seuls ?* À partir de 12 ans. Sur inscription au 05.49.78.70.71 ou sur https://www.billetweb.fr/escape-game-sommes-nous-seuls
4 juillet - 11 h. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. *La valise à histoires* animée par les bibliothécaires. Pour les plus de 3 ans. Gratuit, réservation en ligne : Billetterie : https://www.billetweb.fr/la-valise-a-histoires ou au 05.49.78.70.71.
9 juillet - 14 h à 17 h. Prahecq, Bibliothèque. Après-midi jeux. Stratégie, hasard, coopération ou fous rires assurés, nos après-midi jeux sont l'occasion de se retrouver autour d'un plateau, de découvrir de nouveaux jeux ou de ressortir les grands classiques. À partir de 3 ans. Sur inscription au 05.49.78.53.65 ou par courriel : biblio.prahecq@agglo-niort.fr

Musique

5 juillet - 19 h. Val-en-Vignes, Ancienne laiterie - galerie la Corbata Rosa à Massais, en extérieur. Denis Péan en concert. Tarif : 10 euros. Sur réservation en ligne : https://billetterie.webgazelle.net/sortir-concert-denis-pean-massais-concert-musique-du-monde, evenement-13148 ou par courriel à contact@lacorbatarosa.com

Festival

8 au 19 juillet - Parthenay, centre-ville. 40e édition du festival ludique international (Flip). L'accès est libre et l'entrée est gratuite, sauf quelques activités telles que jeux d'évasion, « casin'hall », visites gratuites, séances de cinéma (https://www.jeux-festival.com/programme/culture/patrimoine/). Site internet : https://www.jeux-festival.com/
Informations : info@osezlagatine.com ou 05.49.64.24.24.



Denis Péan - La Corbata Rosa

Cinéma

Mauléon, Le Castel. Le 3 - 20 h 30. Le 5 - 15 h. Drame, *« A second life »* de Laurent Slama. Les 4 et 6 - 20 h 30. Drame, *Fils de personne* de Safy Nebbou. Et bien d'autres films à découvrir sur : https://cinemalecastel.com/
Niort, Médiathèque centrale Pierre-Moinot. Le 3 - 18 h 30. Le coin du documentaire. *La ferme des Bertrand* de Gilles Perret. Entrée libre. Tél. 05.49.78.70.71.

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

En raison du mardi 14 juillet férié, nous avançons notre délai de bouclage au lundi 13 juillet à 17h00.

Nous vous remercions de votre compréhension.

CONTACTEZ-NOUS
05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Vienne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

En date du 24 juin 2026

SAS Stéphane Hervé Démoussage SAS
6 rue des Chaumes, 86370 Château-Larcher.
Activité : Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. RCS Poitiers 802 632 794.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

Plan de redressement

En date du 24 juin 2026

SAS INTERFACE PLV
1 route de Pouillé Z.A. de la Croix Ayrault, 86300 Chauvigny.
Activité : Activités des agences de publicité. RCS Poitiers 815 291 869.
Jugement en date du 24 juin 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,.

SARL GO ORTHO
12 rue du Château, 86340 Vernon.
Activité : Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé. RCS Poitiers 511 376 832.
Jugement en date du 24 juin 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 6 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,.

Jugement arrêtant le plan de sauvegarde

En date du 24 juin 2026

SCI LILOTASA
3 rue des Lilas, 86240 Fontaine-le-Comte.
Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers. RCS Poitiers 804 956 373.
Jugement en date du 24 juin 2026 arrêtant le plan de sauvegarde. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan :.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 24 juin 2026

SARL SUPERTURISMO EVENTS
2 rue de l'Herminette, 86540 Thure.
Activité : L'organisation d'évènements et de manifestations liées à l'automobile ainsi que la moto sur le territoire national, ou à l'étranger. L'organisation de Road trips pour voitures ou motos au profit de particuliers, sur le territoire national ou à l'étranger. RCS Poitiers 928 986 181.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS BOIREAU AND CO
7 chemin des Ecoliers, 86340 Nouaillé-Maupertuis.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Poitiers 953 664 547.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS SRM
20 rue de Mirebeau, 86170 Maisonneuve.
Activité : Autres activités récréatives et de loisirs. RCS Poitiers 878 317 007.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL SAVEURS D'ESSAOUIRA
1 rue de la Vallée Monnaie, 86000 Poitiers.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Poitiers 504 883 406.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL YANCHRIS
6 rue Henri Oudin, 86000 Poitiers.
Activité : Coiffure. RCS Poitiers 452 631 450.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS VERTCHAMP
5 la Beltière, 86300 Valdivienne.
Activité : Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. RCS Poitiers 930 123 302.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 24 juin 2026

BEAU (nom d'usage BEAU (EI)) Antonio
rue du Planty, Le Clos Fournier, 86300 Chauvigny.
Activité : Récupération de déchets triés. RCS Poitiers 502 003 841.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 24 décembre 2024. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARLU COIFF SUD
28 rue Saint-Jacques, 86100 Châtellerault.
Activité : Coiffure. RCS Poitiers 752 674 671.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

PRZEWOZNY (nom d'usage PRZEWOZNY (EI)) Thierry
35 route du Blanc, 86290 La Trimouille.
Activité : Non précisée. RCS Poitiers 538 346 461.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Guillemot (nom d'usage Gargam (EI)) Audrey Francoise Andrée
1 le Peu de Tilly, 86290 Coulonges.
Activité : Pâtisserie chocolaterie sédentaire et ambulant. Traiteur. RCS Poitiers 980 762 439.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 24 décembre 2024. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Siharaj (nom d'usage Siharaj (EI)) Vincent Phouthong
67 rue des Couronneries, 86000 Poitiers.
Activité : Autres commerces de détail spécialisés divers. RCS Poitiers 793 812 876.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 24 décembre 2024. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Ouverture de sauvegarde

En date du 24 juin 2026

GARREAU (nom d'usage GARREAU (EI)) Sébastien Nicolas
8 rue Romaine, 86480 Rouillé.
Activité : Achat, vente et réparation de motoculture d'occasion, location matériel de motoculture de plaisance et nautique, vide-grenier sédentaire, et ambulant foires, marchés. RCS Poitiers 507 744 589.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 24 juin 2026

SAS CHEZ LE MARCHAND
8 place René Cassin, 86170 Champigny en Rochereau.
Activité : Commerce d'alimentation générale. RCS Poitiers 899 663 462.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS MP GRAPHIC
rue Richaumoine Z I de l'Aneau, 86170 Neuville-de-Poitou.
Activité : Autre imprimerie (labeur). RCS Poitiers 323 576 454.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS PERAULT FAMILY HOLDING
34 rue de Bignoux, 86800 Lavoux.
Activité : Activités des sociétés holding. RCS Poitiers 921 438 222.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SASU MODERN
95 route de Bouresse, 86320 Mazerolles.
Activité : Gestion de fonds. RCS Poitiers 852 571 421.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS 366 PUNCHS DES ANTILLES-GUYANE (366PAG)
1 avenue de Touraine, 86200 Loudun.
Activité : Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé. RCS Poitiers 919 586 867.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL CARREAUX SOL
12 rue des Rossignols, 86190 Vouillé.
Activité : Travaux de revêtement des sols et des murs. RCS Poitiers 841 486 905.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Autre jugement prononçant

En date du 24 juin 2026

MENANTEAU (nom d'usage MENANTEAU (EI)) Teddy
9 ter rue des Jorsolles, 86490 Beaumont Saint Cyr.
Activité : Travaux de peinture. RCS Poitiers 539 363 457. RM 539 363 457.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 26 juin 2026..

Gonfroy (nom d'usage Gonfroy (EI)) Marc-Antoine Damien Bernard
6 allée des Cerisiers Fleurs, Ceaux, 86700 Valence-En-Poitou.
Activité : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. RCS Poitiers 980 011 613.
Jugement en date du 24 juin 2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Autre jugement prononçant

En date du 20 mars 2026

SAS BRELET TRANSPORTS
8 rue des Fabriques ZI Beausoleil, 44450 Saint Julien de Concelles.
Activité : Transports routiers services de transports publics de marchandises commissionnaire de transport commissionnaire en douane stockage location achat et vente de véhicules. RCS Nantes 870 801 297.
Jugement du Tribunal de Commerce de Poitiers du 24/06/2026 nommant un co-administrateur judiciaire : Selas Aj Up représentée par Me Cédric Lamaire, 17 Rue Albin Haller Pôle République 2 Espace 10, 86000 Poitiers, avec mission d'assistance.

CONSTITUTIONS

A2617**866**

CONSTITUTION DE SAS

Avis est donné de la constitution le 21 juin 2026 d'une Société de Participations Financières de Profession Libérale par actions simplifiée de médecin(s) présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HOLDING TOURE-MANIC
Objet : La Société a pour objet : la prise de participation et d'intérêts ainsi que la gestion de ces participations et intérêts dans des Sociétés d'Exercice Libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de Médecin ainsi que toute activité liée à la gestion desdites participations et intérêts.
Siège social : 8 rue du Pré Médard à Saint-Benoît (86280)
Durée : 99 années
Capital social : 100 €
Apport en numéraire : 100 €
Agrément : toutes les cessions d'action à des tiers seront soumises à l'agrément des associés à l'unanimité ; Exercice du droit de vote : tout actionnaire peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Présidence : Docteur Hélène TOURE-MANIC demeurant 3 rue de l'Hôtel Dieu à POITIERS (86000)
La Société sera immatriculée au RCS de POITIERS

Pour avis.

A2617**963**

Aux termes d'un ASSP en date du 24/06/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MIAPP
Objet social : • l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers,
• la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et, plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ;
• l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et
• plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Siège social : 20 ROUTE DE VOUILLE, 86170 CISSE
Capital : 20 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS POITIERS
Co-gérance : Madame METAYER Préscillia, demeurant 20 Route de Vouille, 86170 CISSE et Monsieur METAIS Pierre, demeurant 20 Route de vouillé, 86170 CISSE
Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société autres que les conjoints, ascendants ou descendants des associés qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts (3/4) du capital social.
Les dispositions des articles 1861, alinéa 3 et 4 à 1864 du code civil s'appliquent.
Conformément aux dispositions de l'article 1832-2 du code civil, le conjoint de tout associé qui revendique la qualité d'associé sera soumis à l'agrément des associés dans les conditions prévues au présent article pour les cessions à des personnes étrangères à la Société, l'associé époux de ce conjoint étant exclu du vote et ses parts n'étant pas prises en compte pour le calcul de la majorité.

Metayer et Metais

A2617**881**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

GARAGE GIREAULT JEREMY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Avenue Aristide Gigot
86120 LES TROIS MOUTIERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES TROIS MOUTIERS (86120) du 18 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : **GARAGE GIREAULT JEREMY** Siège social : 23 Avenue Aristide Gigot, 86120 LES TROIS MOUTIERS Objet social : L'achat, la vente, la réparation, la mécanique, la tôlerie, la peinture de toutes voitures automobiles neuves ou d'occasion, caravanes, de tous matériels neufs ou d'occasion de type agricole, industriel et de travaux publics, et de véhicules automobiles de toute nature. La vente de pièces détachées, accessoires auto, pneumatiques, huiles. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros Gérance : Monsieur Jérémy GIREAULT, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de POITIERS.

Pour avis.
La Gérance

MODIFICATIONS

A2618**136**

OFFICE 21
NOTAIRES ASSOCIES
21 B, rue de Chaumont
86000 POITIERS

Aux termes d'une délibération en date du 14/02/2026, il a été constaté que le retrait de Mme Marie-Eve MANDIN-BAILLOUX de la Société est devenu définitif le 13/02/2026, et que ses fonctions de Directeur Général ont pris fin à cette date.

Pour avis.

A2618**323**

SCEA DES BONNES TERRES

Société civile
au capital social de 300 000 €
Siège social : NALLIERS (86310),
2 Lieudit Les Bonnes Terres
R.C.S. POITIERS n° 912 699 303

Aux termes du PV d'AGE du 08/06/2025, les associés de la SCEA DES BONNES TERRES ont agréé les modifications suivantes, à effet du 01/06/2026 : Gérance : Ancienne mention : M. Johan ROUY et Mme Virginie MARTIN Nouvelle mention : M. Johan ROUY demeurant à NALLIERS (86310), 2 Lieudit Les Bonnes Terres Un gérant.

A2617**397**

VTL

Société civile
au capital de 10 000 euros
Siège social : 32 Lotissement Les Bons Enfants,
86510 CHAUNAY
SIREN 812 028 827 RCS POITIERS

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décision collective des associés en date du 01/06/2026, il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01/06/2026, aux activités d'acquisition d'immeubles, de terrains, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société. Mention sera faite au RCS de Poitiers

Pour avis,

A2618**281**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS MAISONNIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Les Rochefers
86410 BOURESSE
321 539 918 RCS POITIERS

Aux termes du procès-verbal des délibérations d'une Assemblée Générale Mixte, régulièrement convoquée et tenue le 9 juin 2026, les associés ont décidé de proroger de 50 années la durée de la Société, soit jusqu'au 16 avril 2081, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

A2616**526**

MRST HOLDING

SAS au capital de 3 000 euros
Siège social : Impasse Lamirande 86400 CIVRAY
819 680 158 RCS POITIERS

L'AGE du 11/06/2026 a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 3 000 euros, divisé en 3 000 parts sociales de 1 euro chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par M. Romain BARRE, président et MM. Simon et Thomas BARRE, directeurs généraux. Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par : MM. Romain BARRE, demeurant 11 rue des Petits Champs Peussec, St-Saviol, 86400 Val de Comporté, Simon BARRE, demeurant 41 Le Bourg, St-Macoux 86400 Val de Comporté et. Thomas BARRE, demeurant1 rue Henri IV, 86370 Vivonne. Pour avis

A2618**370**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

SCI LA BERTRANDE

Société civile immobilière
au capital de 8 000 euros
Siège social :
28 rue du Clos de la Roche
86000 POITIERS
RCS POITIERS 410 114 672

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mai 2025 a décidé de transférer le siège social du 28 rue du Clos de la Roche, 86000 POITIERS au 51 avenue de Richelieu, 86100 CHATELLERAULT à compter du 31 mai 2025, et de modifier en conséquence l'article 2.2 des statuts a été mis à jour comme suit :

«Le siège social est fixé 51 avenue de Richelieu - 86100 CHATELLERAULT».

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de POITIERS.

Pour avis
La Gérance

A2613**300**

MHD GAMMA

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 2 rue de la Providence
86000 POITIERS
841 994 288 RCS POITIERS

L'AGE du 04/05/2026 a décidé de transférer le siège social à compter du même jour et donc de modifier l'art. 4 des statuts. Ancien siège : 2 rue de la Providence, 86000 Poitiers. Nouveau siège : 2 bis rue de la Providence, 86000 Poitiers. Pour avis

TESTAMENT

A2617**997**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Art 1007 CCiv
Art 1878-1 et 2 CPC
L n°2016-1547 du 18/11/ 2016

Suivant testament olographe du Ier Août 2016, Melle **Denise Lucienne Andrée HOYEN**, retraitée, demeurant à CHATELLERAULT (86100), 70 route de Pleumartin - EPHAD Les Tilleuls célibataire, née à CHATELLERAULT (86100), le 05 juin 1935, décédée à CHÂTELLERAULT (86100), le 29 mars 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à ce décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu le 16 juin 2026 par Me MULLER, notaire à CHÂTELLERAULT (86100) 19 bd Victor Hugo (CRPCEN 086024), duquel il résulte l'absence d'héritier réservataire ou de conjoint survivant.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me MULLER, notaire en charge du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du PV constatant la saisine. La copie authentique a été reçue par le TJ de POITIERS le 18 juin 2026. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis
Me MULLER



Destination Santé

Médicaments : est-ce une bonne idée de les broyer si on n'arrive pas à les avaler ?

La présence de troubles de la déglutition peut inciter certains patients ou professionnels de santé à écraser les médicaments, pour favoriser leur absorption. En France, la pratique est longtemps apparue courante, notamment dans les unités de soins et les maisons de retraite. Une étude publiée en 2012 a montré qu'elle concernait près d'un patient sur trois en gériatrie (32 %). Dans 42 % des cas, il s'agissait de formes galéniques pour lesquelles l'écrasement était contre-indiqué. Et dans trois cas sur quatre, il était même question de plusieurs molécules écrasées ensemble, sans forcément que le médecin prescripteur n'en eut été informé.

Une pratique toujours très courante

Quinze ans plus tard, d'après une nouvelle étude, la pratique demeure encore courante : *« le taux de non-conformité lié à l'administration est demeuré important, 74,1 % de formes galéniques contre-indiquant l'écrasement (42 % en 2009). En revanche, les médicaments étaient écrasés ensemble moins souvent qu'en 2009 (62 % versus 71 %) »*, rapportent les auteurs. Et de souligner l'importance de produire des recommandations de bonnes pratiques.

Des risques pour le patient

Car c'est un fait : « les comprimés ne sont pas faits pour être écrasés », a même titré l'Agence régionale de Santé (ARS) de Haute-Normandie, dans l'un de ses dépliants consacrés à ce sujet. Cette pratique présente en effet plusieurs risques pour le patient, puisqu'elle modifie les propriétés des médicaments. De façon concrète :

- un risque de surdosage lors d'écrasement des formes à libération prolongée. Celles-ci visent à libérer la molécule de manière progressive. Broyer le médicament expose ainsi à la libération d'un seul tenant du principe actif et en conséquence à un risque de surdosage ;

- une baisse d'efficacité due à une perte de produit, ou une modification chimique. Par exemple, l'exposition à la lumière, ou encore le contact avec de la nourriture – sur le plan qui a servi de support à l'écrasement - peuvent entraîner une altération de la substance active. Et donc provoquer une réduction de l'efficacité ;

- une altération de la tolérance par la modification de la biodisponibilité du médicament. Autrement dit, la façon dont il va être absorbé par l'organisme.

Odeurs corporelles, grossesse, bière… Pourquoi les moustiques vous piquent-ils ?

Pourquoi certaines personnes se font-elles dévorer par les moustiques quand d'autres semblent épargnées ? La science montre que l'explication va bien au-delà du groupe sanguin.

Le groupe sanguin, pas si déterminant

Une étude a suggéré que le moustique *Aedes aegypti* préférait les personnes du groupe O. Mais les recherches restent contradictoires et aucun lien n'a été clairement établi.

L'odeur de la peau avant tout

Seules les femelles piquent pour produire leurs œufs. Elles repèrent leurs victimes grâce aux substances émises par la peau et au microbiote cutané. La sueur, certains parfums ou des soins contenant de l'acide lactique peuvent ainsi augmenter l'attractivité.

Chaleur, respiration… et grossesse

Les moustiques détectent le dioxyde de carbone que nous expirons ainsi que la chaleur corporelle. Après un effort, pendant une grossesse ou après une consommation d'alcool, ces signaux peuvent s'intensifier et favoriser les piqûres.

Les vêtements et la bière

Le rouge, l'orange, le noir et le cyan attireraient davantage les moustiques que le vert, le bleu, le violet ou le blanc. Enfin, une étude a montré que boire de la bière augmente aussi l'attractivité pour certaines espèces, sans que les chercheurs en connaissent encore précisément la raison.



bigshot01 - Phovoir

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© 2023 Trésor Films / StudioCanal

Soudain seuls

Le scénariste et réalisateur Thomas Bidegain adapte le best-seller *Soudain, seuls* de la navigatrice Isabelle Autissier, publié en 2015. On y suit Laura et Ben, deux amoureux en soif d'aventure, qui partent faire le tour du monde en voilier. Alors qu'ils se dirigent vers l'Amérique du Sud, ils font un petit détour pour arpenter une île sauvage, située en plein Atlantique Sud, sur les côtes antarctiques. Mais le voyage de rêve vire soudain au cauchemar. Tandis qu'ils explorent cette terre fascinante, ils sont surpris par une grosse tempête. À leur retour sur le rivage, une surprise de taille les attend : leur bateau a disparu, probablement emporté par le vent et les courants ! Ils se retrouvent alors pris au piège sur une île déserte et hostile dans des conditions extrêmes… Commence un vrai combat pour rester en vie, surtout à l'approche de l'hiver. Nos héros, comme leur couple, s'en sortiront-ils indemnes ?

Ce drame intense, sorti en 2023 au cinéma et diffusé pour la première fois en clair, est porté par Mélanie Thierry et Gilles Lellouche, plus habités que jamais dans le rôle de ces deux Robinson Crusoé. *Soudain seuls* mêle thriller d'aventure et romance puisqu'il s'agit, pour les protagonistes, de sauver leur peau mais aussi leur histoire d'amour. Le réalisateur montre ainsi l'intimité de ce couple qui, paradoxalement, est filmé au cœur d'immenses paysages s'étendant à perte de vue.

Dimanche 5, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Tour de France*

Le grand départ du Tour de France est donné ce 4 juillet à Barcelone. Après un petit tour en Catalogne, les cyclistes rejoindront la station des Angles. Ils passeront ensuite par Carcassonne, Bordeaux, Aurillac, Chambéry, Mulhouse et le Territoire de Belfort avant une arrivée sur les Champs-Élysées le 26 juillet.

Samedi 4, France 2, 16 h 00

| *L'Agent secret*

Canal+ nous invite à découvrir *L'Agent secret*, le film de Kleber Mendonça Filho doublement récompensé lors du dernier Festival de Cannes. Wagner Moura y incarne un homme mystérieux arrivant, en 1977, dans la ville de Recife, au Brésil, pour y retrouver son fils. Mais son passé le rattrape…

Mardi 7, Canal+, 21 h 05

| *Partenaires particuliers*

Jérémy Michalak part en vacances à Barcelone avec un aveugle, un paraplégique, un trisomique et une naine. Durant sept jours (et quatre épisodes), ils nous partagent leur expérience de voyage et apportent un regard différent sur le handicap.

Mercredi 8, France 5, 21 h 05

SAMEDI


Rugby : Argentine / Écosse, TF1

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / ÉCOSSE
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
21.55 Cyclisme : L'image du Tour de France, sport
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À BAYEUX 10
22.45 Meurtres à Saint-Malo, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
THE CONJURING : LAST RITES
23.15 Hot ones
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Japon, les surprises de tokyo
22.40 Échappées belles
M6
21.20 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
22.35 Avant-match, mag.
22.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
ASCENSEUR POUR LES ABYSSES
22.25 Abysses, la face cachée des océans, doc.

DIMANCHE



Scènes de ménages, M6

TF1
21.10 FILM
PLANCHA
Avec Lambert Wilson
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
SOUDAIN SEULS
Avec Gilles Lellouche
23.00 Mourir peut attendre, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX
Avec Luke Roberts
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.00 DOCUMENTAIRE
I'M CARL LEWIS !
22.45 Icefall, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
FRANCO, LE DERNIER DICTATEUR 10
Première partie - Au nom du Christ et de l'Empire
22.00 Franco, le dernier dictateur, doc.
M6
20.35 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 FILM
L'IMPASSE 12
Avec Al Pacino, Sean Penn
23.20 Disco Sex Machine, doc.

LUNDI


Meurtres au paradis, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS 10
Avec Don Warrington
21.55 Meurtres au paradis
FRANCE 3
21.10 FILM
L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
Avec François Cluzet
23.10 Outremer.ledoc, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
LA VILLE NOUS APPARTIENT 10
23.05 Sugar, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
Guadeloupe, beauté fragile
21.55 Sale temps pour la planète, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
23.05 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 FILM
LE BOUCHER 10
Avec Jean Yanne, Stéphane Audran
22.30 Nickelodeon, film

MARDI


L'agent secret, Canal+

TF1
21.10 FILM
COUP DE FOUDRE À NOTTING HILL
Avec Hugh Grant
23.25 La proposition, film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RÈGNE ANIMAL, LES JEUX DE L'AMOUR
22.45 Règne animal, les jeux de l'amour, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEXANDRA EHLE
CANAL+
21.05 FILM
L'AGENT SECRET
Avec Wagner Moura
23.40 Eagles of the Republic, film
FRANCE 5
21.05 FILM
TENDRE POULET
Avec Annie Girardot
22.50 C dans l'air, mag.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
GARDIENS DE LA RÉVOLUTION
Les maîtres de l'Iran
Les maîtres de l'Iran
22.40 Iran, la guerre intérieure, doc.

MERCREDI


Samba, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT 10
Avec Sarah Snook
22.05 All her fault, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
LE CRIME LUI VA SI BIEN
Avec Hélène Seuzaret
22.45 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2026
23.25 Des racines & des ailes
CANAL+
21.05 TÉLÉFILM
CHAMOUXLAND 2 10
Avec Camille Chamoux
22.05 Juliette Armanet - Brûler le feu, spectacle
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
PARTENAIRES PARTICULIERS, UN VOYAGE PAS COMME LES AUTRES
23.00 C dans l'air, mag.
M6
21.10 FILM
LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN
Avec François Civil
23.30 Une zone à défendre, téléfilm
ARTE
20.55 FILM
SAMBA
22.55 Giorgio Moroder & Donna Summer : "I Feel Love", doc.

JEUDI


Zodiaque, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE 10
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
ET ÇA VOUS FAIT RIRE ?
Rire avec son temps
22.40 Et ça vous fait rire ?
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.25 Les braises, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Présenté par Philippe Gougler
Costa Rica
22.50 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 SÉRIE
HAPPY VALLEY
Avec Sarah Lancashire
21.55 Happy Valley, série

VENDREDI

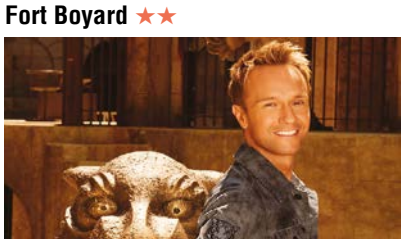

Florent raconte Pagny, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND QUIZ
22.20 Le grand quiz
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
CÉSAR WAGNER
22.30 César Wagner, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
FLORENT RACONTE PAGNY
22.45 David Hallyday - Requiem pour un fou, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
BOB L'ÉPONGE - LE FILM : UN POUR TOUS, TOUS PIRATES !
22.30 Le jour J, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS DES FAVORITES DES ROIS DE FRANCE
22.40 Les trésors des jardins français - les jardins du XXe siècle, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
22.45 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
22.25 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes ® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Fort Boyard ★★



Petit événement dans *Fort Boyard* : Cyril Féraud succède à Olivier Minne. C'est un rêve qui se réalise pour l'animateur de *100 % logique* puisqu'il regarde le programme depuis tout petit. C'est même ce jeu d'aventure qui lui a donné envie de faire de la télévision ! Autre nouveauté, le fort accueillera désormais, chaque semaine, un candidat anonyme aux côtés des célébrités. **Samedi 4, France 2, 20 h 50**

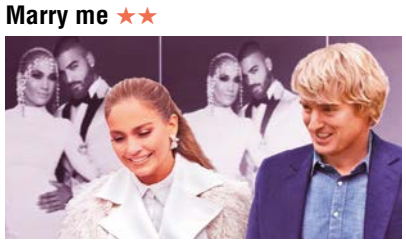
Ascenseur pour les abysses ★★

99 % des abysses n'ont jamais été explorés ! Loin sous la surface des océans vivent d'innombrables créatures inconnues. Pour les découvrir, l'homme a besoin de submersibles voire de robots sous-marins. Ce documentaire nous présente des espèces étranges, parfois effrayantes, comme les animaux bio luminescents, le vampire des abysses ou encore le requin du Groenland. **Samedi 4, Arte, 20 h 55**

Plancha ★★

Après *Barbecue*, Éric Lavaine remet en scène ses héros dans une suite intitulée *Plancha*. Nos joyeux drilles se retrouvent désormais en vacances dans le Finistère, alors qu'ils devaient partir en Grèce. La météo peu clémente atteint le moral des troupes. Alors que les nerfs sont mis à rude épreuve et que certains esprits s'échauffent, cette réunion amicale va être l'occasion de faire quelques révélations inattendues… **Dimanche 5, TF1, 21 h 10**

Marry me ★★



Kat Valdez, sublime pop star, est sur le point d'épouser son petit ami Bastian. Ils ont d'ailleurs prévu de se demander en mariage en public, devant des fans déchaînés et des caméras. Mais tout bascule à quelques minutes de la cérémonie lorsque Kat apprend que son cher et tendre l'a trompée. La fiancée bafouée décide alors de demander en mariage un père de famille présent dans le public… **Lundi 6, W9, 21 h 25**

L'École buissonnière ★★

Nicolas Vanier a grandi en Centre-Val de Loire, dans la ferme de son grand-père. De ses souvenirs d'enfance, il a écrit un livre, *L'École buissonnière*, qu'il a ensuite adapté au cinéma. On y découvre Paul, un jeune orphelin parisien des années 1930, adopté par un garde-chasse et son épouse. Grâce à sa nouvelle famille, il découvre la Sologne et sa campagne. **Lundi 6, France 3, 21 h 10**

Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan ★★

Charles de Batz de Castelmore, dit D'Artagnan, est un jeune Gascon fougueux et épris de justice. Depuis sa plus tendre enfance, le jeune homme rêve de rejoindre les mousquetaires. Son destin bascule alors qu'il assiste à la tentative d'enlèvement d'une jeune femme. En lui portant secours, il est brutalement attaqué par ses ravisseurs. Lorsqu'il reprend conscience, D'Artagnan se jure de se venger. **Mercredi 8, M6, 21 h 10**

Le Petit Blond de la Casbah ★★



Alexandre Arcady adapte son livre *Le Petit Blond de la Casbah*, publié en 2003. À travers l'histoire d'un réalisateur de retour à Alger, sa ville natale, en compagnie de son fils, il raconte sa propre enfance au sein d'une famille juive. Au cœur de son quartier populaire règnent une solidarité et une fraternité sans faille, jusqu'au jour où l'Indépendance frappe à la porte du pays… **Mercredi 8, CStar, 21 h 10**

Des trains pas comme les autres ★★

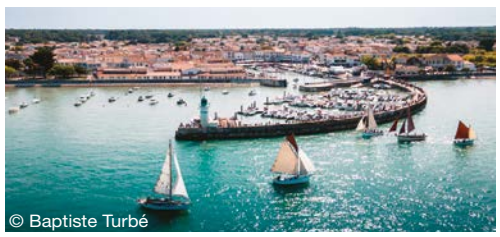
France 5 lance la nouvelle saison de l'émission *Des trains pas comme les autres*, en Angola. Philippe Gougler part à la découverte des lignes de chemins de fer de ce pays d'Afrique de l'ouest méconnu. Le baroudeur visitera notamment l'île aux Tigres, la capitale Luanda ou encore les chutes de Kalandula. La semaine prochaine, il partira en Floride. **Jeudi 9, France 5, 21 h 05**

Une nuit d'opéra sous les étoiles de Provence ★★

Depuis le charmant village de Gordes, dans le Vaucluse, et son théâtre des Terrasses, qui offre une vue panoramique sur le Luberon, de grands artistes lyriques français offrent un concert riche en émotions, en l'honneur de Raymond Duffaut, ancien directeur de l'Opéra d'Avignon, des Chorégies d'Orange et des Saisons de la voix. **Vendredi 10, France 4, 21 h 00**

COUP DE PROJECTEUR

Le Village préféré des Français


© Baptiste Turbé

Stéphane Bern repart sur les routes de France pour nous faire découvrir les plus beaux villages du pays ! Pour cette nouvelle édition du concours, quatorze bourgades sont en compétition, parmi lesquelles Blangy-le-Château (Normandie), Locquirec (Bretagne), Nolay (Bourgogne-Franche-Comté), La Flotte (Nouvelle-Aquitaine) et Saulges (Pays de la Loire). Le sud est également représenté avec Saint-Martin-de-Londres (Occitanie), Vescovato (Corse) et Bormes-les-Mimosas (Provence-Alpes-Côte d'Azur), qui figure parmi les favoris.

L'an dernier, c'est la commune de Saint-Antoine-l'Abbaye (Auvergne-Rhône-Alpes) qui avait remporté l'émission et qui aura donc droit à un timbre à son effigie, disponible à partir du 10 juillet dans les bureaux de poste.

Mercredi 8, France 3, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Louis Massignon, le vœu et le destin* Ce documentaire s'intéresse à Louis Massignon, à l'occasion de la Fête de l'indépendance de l'Algérie. Ce savant français du XXe siècle est l'un des précurseurs du dialogue islamo-chrétien. ***Dimanche 5, 21 h 40***

DES LIVRES POUR LES PLUS JEUNES

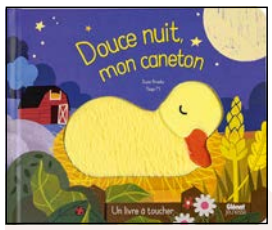


par **Marc-Paul Lemay**

DOUCE NUIT MON CANETON

de Susie Brooks & Tiago M.

► Glénat Jeunesse, 12 pages, 13,90 €

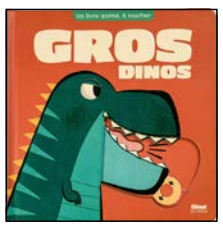


Lui aussi à destination des plus petits ou presque, Douce nuit mon caneton explore le monde des animaux de la ferme et de la campagne. Chevaux, cochons, lapins et moutons, papillons et abeilles défilent, proposant soit des textures à toucher, soit des rabats à ouvrir pour découvrir d'autres surprises, d'autres textures douces au toucher, d'autres couleurs, d'autres animaux. **Des pages riches de découvertes. À partir de 2-3 ans**

GROS DINOS

de Denis Angelov

► Glénat Jeunesse, 24 pages, 13,90 €

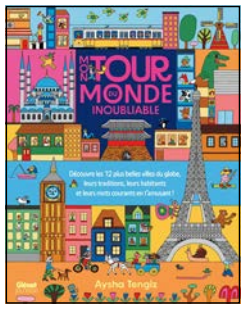


Destiné aux tout-petits, ce gros livre animé présente des dinosaures de toutes sortes : des gros et des petits, des plumes ou à écailles, à rayures ou à pois, qui volent, qui nagent ou qui marchent. Le tout dans des couleurs vives, avec des tas de volets à soulever pour découvrir de nouvelles surprises, de nouvelles sensations tactiles et… un chat. **Une jolie réalisation pour la petite enfance**

MON TOUR DU MONDE INOUBLIABLE

de Matt Ralphs & Aysha Tengiz

► Glénat Jeunesse coll. Documentaires, 32 pages, 13,90 €

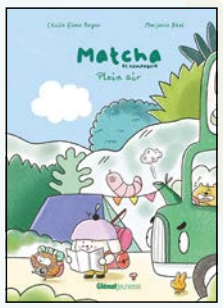


Album grand format, Mon tour du monde inoubliable offre un voyage en douze étapes dans autant de grandes villes exceptionnelles : New York, Tokyo, Mexico, Budapest ou Londres, Paris et Barcelone, Budapest et Séoul, sans oublier Rome, Amsterdam et Berlin. Chacune de ces étapes est l'objet d'une magnifique double page, haute en couleurs et foisonnante de détails et d'informations illustrées qui peuvent offrir des longs moments de découvertes aux jeunes explorateurs. **De quoi briller à l'école lorsque le jeune lecteur pourra dire sans bafouiller « Popocatépetl » et « pflaumenkuchen mit streuseln ». À partir de 5 ans.**

MATCHA ET COMPAGNIE : PLEIN AIR

de Cécile Elma Roger & Marjorie Béal

► Glénat, coll. Maison Eliza, 48 pages, 13,50 €



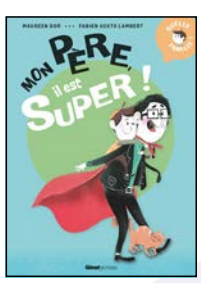
Matcha et Sencha sont amis. Ils vivent et se déplacent avec Bouilloire, un minibus qui est aussi un ami. Le premier est un chien, l'autre une chouette. Au fil du voyage, ils vont se faire de nouveaux amis.

Ce joli récit ne manquera de plaire à son public grâce à ses personnages aussi sympathiques que farfelus et à leurs aventures à la fois poétiques et absurdes. **Le tout est merveilleusement servi par le trait de Marjorie Bréal, expressif et joyeux. À partir de 3-4 ans**

MON PÈRE IL EST SUPER !

de Maureen Dor & Fabien öckto Lambert

► Glénat Jeunesse coll. Albums, 32 pages, 13,50 €



Animatrice et chroniqueuse à la télévision, actrice, Maueen Dor est aussi éditrice et autrice de livres de jeunesses. Elle livre ici un joli album sur les relations entre Tom et son père, « ce héros « pas si héroïque que ça finalement, mais tellement aimé. Il faut dire que le papa en question a tout pour plaire : distrait, farfelu, et surtout se prenant pour un grand Chef alors que sa cuisine est à peine mangeable… **Mon père il est super ! est le premier album d'une série sur la famille. Le deuxième est déjà annoncé : Mon papy, il est au top ! À partir de 4 ans.**

UN DIMANCHE EN CUISINE

de Seoha Lim

► Glénat Jeunesse coll. Maison Eliza, 32 pages, 13,90 €



C'est dimanche. Un petit garçon guette par la fenêtre son père qui revient du marché. Qu'a-t-il rapporté ? Dans la cuisine, les parents s'affairent : tomates, herbes aromatiques, pâtes, farine, pommes sont mobilisées pour le repas. Au menu, spaghettis à la tomate et tarte aux pommes. L'autrice offre ici un petit album tout en douceur, utilisant le crayon de couleur pour une illustration fine et presque onirique.

En fin d'album, deux recettes permettront de mettre en pratique ce qui a été vu dans l'histoire : la confection d'une bonne sauce tomate et d'une belle tarte aux pommes n'aura plus de secrets. Pour les gourmands à partir de 5 ans.

Climat La moitié du parc de logements n'est pas adaptée aux vagues de chaleur. Or la rénovation énergétique, qui privilégie la protection contre le froid, ne prend que marginalement en compte le confort d'été.

La canicule, grande oubliée dans la rénovation énergétique

Fait-il plus de 30 °C chez lui ? Plus de 35 °C ? Alexandre, qui vit au dernier étage d'une résidence relativement récente dans l'est de la capitale, compte bien s'acheter un thermomètre pour le savoir. Car ce Parisien ne comprend pas comment il peut avoir si chaud alors que son immeuble vient de faire l'objet d'une rénovation énergétique globale.

Certes, on lui a changé les fenêtres et on a mis des volets, ce qui est une bonne chose. Mais le reste des travaux le laisse perplexe. « *Je m'étonne qu'on ait décidé de placer un revêtement en zinc ou en tôle sur tout ou partie de la façade exposée au soleil, et que les stores blancs aient été remplacés par des stores gris.* » Il se demande aussi pourquoi la laine d'isolation posée dans les combles n'a pas été remplacée. Et s'interroge sur le fait qu'aucun ventilateur de plafond n'ait été installé dans son logement pourtant très exposé.

« *Aujourd'hui, on peut dire que la politique de rénovation énergétique a été conçue pour le confort d'hiver mais laisse globalement de côté l'adaptation aux vagues de chaleur* », confirme Maider Olivier, chargée de plaidoyer climat à la Fondation pour le logement des défavorisés, qui vient de publier sa quatrième étude sur le sujet. D'ailleurs « *42 % des logements qui ont un DPE (diagnostic de performance énergétique, NDLR) classé A sont insuffisants en confort d'été* », explique-t-elle.

Une des explications est à chercher du côté de la réglementation. Concernant les constructions neuves, ce n'est que depuis la RE 2020, une réglementation environnementale de 2020 entrée en vigueur en 2022, que « *le confort d'été fait partie des obligations* », explique Laurent Arnaud, responsable bâtiment au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Mais, en ce qui concerne les rénovations des logements existants, il n'y a toujours aucune obligation de confort d'été. Or, le parc est essentiellement constitué de logements anciens. Certes, depuis 2023, il y a eu une légère inflexion. « Après notre première étude sur les logements bouilloires, l'Anah (l'agence qui distribue les aides MaPrimeRenov', NDLR) a décidé d'ouvrir ses aides aux propriétaires qui veulent installer des volets ou des brasseurs d'air, mais uniquement pour ceux qui font des rénovations globales », rappelle Maider Olivier. Sauf que moins d'une rénovation sur cinq est globale. Et, « *comme ce n'est pas obligatoire, une minorité d'entre elles intègre le confort d'été* », avec par exemple la pose de volets. Cela va-t-il évoluer ? Le gouvernement a adopté le 24 juin en conseil des ministres un projet de loi visant à reporter de plusieurs années l'interdiction de location de près de 700.000 logements classés F et G, si les propriétaires s'engagent à faire des travaux. Au grand dam des associations, qui l'accusent de remettre sur le marché des passoires thermiques. Malgré tout, Vincent Jeanbrun, le ministre du Logement, affirme vouloir en profiter pour remettre les canicules « *au cœur de (ses) préoccupations* », via l'ajout d'amendements.

Il entend par exemple ne plus rendre obligatoire l'avis des architectes des bâtiments de France qui refusent parfois les volets pour des raisons de défense du patrimoine, mais cela uniquement dans certaines opérations de constructions neuves. Il veut aussi faciliter le vote en copropriété de travaux comme la pose des volets et former les conseillers de MaPrimeRénov' à encourager les rénovations améliorant le confort d'été. « *C'est tardif et surtout insuffisant, car cette prise en compte ne sera toujours pas obligatoire pour obtenir les aides à la rénovation* », regrette Maider Olivier.

L'enjeu est pourtant de taille.



Malgré un DPE (diagnostic de performance énergétique) classé A, 42 % des logements concernés présenteraient un confort d'été insuffisant. *(Quentin Reix/Echo Républicain/PhotoPQR/Maxppp)*

« *On peut dire qu'en France environ la moitié des logements est en état d'inconfort l'été* », estime Julien Hans, directeur recherche et innovation au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Pour évaluer cela, le CSTB se base sur l'indicateur « degré heure », qui mesure la durée cumulée pendant laquelle les occupants d'un bâtiment sont exposés à une température supérieure à un seuil de confort prédéfini, variant entre 26 et 28 °C. « *Au-dessus de 1250 degrés heures, le logement est considéré comme très inconfortable, ce qui veut dire une quinzaine de jours à 30-32 °C* », précise Julien Hans. Chacun peut voir l'indicateur de surchauffe de son logement en renseignant son adresse sur GoRénove.

Or la rénovation contre le froid n'est efficace contre le chaud qu'à certaines conditions. La gestion des fenêtres notamment est délicate. « *Alors que l'hiver, on cherche l'exposition au soleil, en été, des fenêtres grandes et non obturées peuvent être une source considérable d'inconfort* », explique Julien Hans. De même, des murs et toits bien isolés pour l'hiver peuvent, à une certaine température, finir par laisser passer la chaleur et ensuite... la piéger à l'intérieur du logement. « *Tout dépend du rapport entre l'inertie, qui dépend de la masse des murs, et la taille de l'isolant* », reprend l'expert.

La bonne formation des maîtres d'œuvre et des artisans est à cet égard impérative. Le financement est aussi un élément clé. « *Aujourd'hui, la majorité des isolants utilisés sont synthétiques, comme la laine de verre ou de roche, qui isolent bien contre le froid mais protègent moins contre le chaud que les matériaux biosourcés, qui sont moins utilisés car ils coûtent plus cher* », affirme ainsi Maider Olivier.

Toutefois, rassure Laurent Arnaud, « *il y a tout un tas de choses à faire pour garder un logement au frais* ». La profession planche même sur des solutions compatibles avec des pics de température à 50 °C. En plus de l'obturation des fenêtres et une isolation bien maîtrisée, « *il faut travailler sur la ventilation* », détaille-t-il.

Si on ne peut pas ventiler la nuit car il fait trop chaud, d'autres méthodes existent, comme les puits canadiens, qui permettent de rafraîchir l'air en le faisant passer par le sol. Bref, entre l'isolation, la ventilation, la végétalisation ou encore les brasseurs d'air, « *on a tout un tas de solutions possibles avant d'opter pour la climatisation, qui rafraîchit le logement mais réchauffe l'extérieur* », conclut Laurent Arnaud. D'après l'expert, « *si ça ne suffit pas, on peut intégrer une climatisation, mais il vaut mieux le faire de façon collective, en tenant compte de la température extérieure* ».

Nathalie BIRCHEM

LA POSTE PARIS CPCE DISPENSE DE TIMBRAGE
Courrier Français 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français HEBDOMADAIRE RÉGIONAL